

Autolib'

2015

Proche, innovant,
solidaire & à l'écoute



Sommaire

L'édito de la
Présidente **p.3**

En 2015, nous
avons été
innovants **p.4**

En 2015,
nous avons été
proches **p.6**

En 2015,
nous avons été
à l'écoute **p.8**

En 2015,
nous avons été
solidaires **p.10**

Bilan financier **p.12**

Perspectives
2016 **p.14**

Faits marquants

L'action d'Autolib' Métropole a porté tout particulièrement sur l'extension du service, avec l'adhésion de 20 nouvelles communes et la construction de près de 200 stations.

Dans le cadre de la COP 21, les maires et représentants des capitales et des grandes villes des 28 Etats membres de l'Union européenne ont utilisé Autolib' pour se rendre au sommet contre le dérèglement climatique organisé par la Maire de Paris.

Autolib' Métropole a orienté ses partenariats vers des actions de sensibilisation aux problématiques relatives à la qualité de l'air.



Marie Pierre de la
GONTRIE,
Présidente d'Autolib'
Métropole

EN METTANT À
L'HONNEUR DES
ACTEURS SOLIDAIRES
ET CONCERNÉS PAR
LA LUTTE CONTRE
LA POLLUTION,
NOUS AVONS
VOULU AFFIRMER
PLUS ENCORE LES
VALEURS D'AUTOLIB' :
ÉCOLOGIE,
SOLIDARITÉ ET
PARTAGE

L'édito de la Présidente

Vous avez été élue Présidente d'Autolib' Métropole en juillet 2014, quel bilan tirez-vous de vos deux années d'action ?

Ma première action a été de sensibiliser les élus du Comité syndical sur l'intérêt majeur d'un maillage dense d'Autolib' au sein de l'Ile-de-France. C'est la raison pour laquelle j'ai immédiatement demandé aux vice-présidents du Syndicat d'être les ambassadeurs du service pour qu'ils représentent et portent Autolib' auprès des élus d'Ile-de-France et au sein de leur territoire. Je tiens ici à saluer leur travail qui nous a permis de recueillir l'adhésion de 20 nouvelles communes et d'installer près de 200 stations en 2015. Ces nouvelles stations améliorent véritablement le maillage d'Autolib' en Ile-de-France.

Quels sont les points marquants à retenir quant à ce service ?

Nous avons voulu être plus encore à l'écoute de nos usagers. Nous avons donc mis en œuvre des moyens pour répondre à leurs sollicitations et à leurs besoins. C'est ainsi que nous avons accompagné la création d'un « Club des Autolib'eurs » afin que des cas précis de dégradation des véhicules nous soient signalés et réparés au plus vite.

Je suis également très vigilante sur la propreté des véhicules, c'est pourquoi nous avons mis en place avec la société Autolib' un écran qui permet à chaque usager de signaler l'état du véhicule et de l'immobiliser le cas échéant pour le nettoyer ensuite. La qualité de service fait partie de nos priorités.

Ce document fait la part belle aux partenariats que vous avez noués avec des acteurs impliqués dans l'écologie et la santé publique, pour quelles raisons ?

Autolib' constitue un outil formidable pour apporter une solution alternative aux déplacements polluants. Aujourd'hui, nous le savons tous, la santé publique pâtit de la pollution en Ile-de-France. Protéger la santé des Franciliens est un engagement qui doit être partagé par tous. En mettant à l'honneur des acteurs solidaires et concernés par la lutte contre la pollution, nous avons voulu affirmer plus encore les valeurs d'Autolib' : écologie, solidarité et partage.

Et pour 2016 ?

A l'instar de ce qui existe pour Vélib', nous réfléchissons à la mise en place d'un médiateur indépendant qui permettrait de régler plus facilement les litiges susceptibles de survenir entre les usagers et l'exploitant. Un tel service, avec le succès qu'on lui connaît, peut parfois faire des mécontents. Les usagers, en utilisant Autolib', s'engagent dans une démarche citoyenne, il est normal que nous mettions tout en œuvre pour leur satisfaction.



◀ **Éric Poincelet,**
Président de
PlanetWatch24

LOIN DE PROPOSER
UN DIAGNOSTIC
ANXIOGÈNE,
POLLUTRACK EST
UNE RÉPONSE
MULTIPLE EN TERME
DE PRÉVENTION ET DE
SANTÉ PUBLIQUE

NOUS AVONS SENTI
QUE NOUS ETIONS
SOUTENUS, QUE
NOUS ETIONS
PORTÉS ET QUE
CETTE EXPÉRIENCE
NOUS PERMETTAIT
D'OPTIMISER
TOUT, CAR LES
DÉVELOPPEMENTS
SONT INFINIS

En 2015, nous avons été innovants

*Grâce à Autolib', des capteurs de particules fines ont été installés sur 30 véhicules. Ces capteurs, inventés par la start-up Pollutrack offrent une opportunité immense de mesurer et prévoir la qualité de l'air. **Eric Poincelet**, initiateur de ce projet nous détaille cette avancée majeure contre la pollution.*

Comment est né Pollutrack ?

Pollutrack est une start-up qui a créé un outil de mesure des particules fines présentes dans l'atmosphère et vectrices de pollution. Notre solution, composée de capteurs embarqués sur des véhicules, permet de générer une représentation en temps réel de la pollution de l'air. A la base, nous avons créé un think tank pour travailler sur la pollution atmosphérique et nos réflexions, nos recherches nous ont conduits à inventer un système qui permet de mesurer les PM2.5, qui sont les particules fines les plus dangereuses pour la santé. Pour faire court, les PM2.5, parce qu'elles sont les particules les plus fines, sont directement ingérées dans l'organisme et sont la cause de nombreuses maladies graves. Or, aujourd'hui, la recherche s'est peu penchée sur ces particules, mais on sait que lorsque vous avez un pic de

pollution, dans la semaine qui suit, les consultations aux urgences augmentent vraiment. C'est une catastrophe sanitaire.

Comment est venue l'idée d'un partenariat avec Autolib' ?

On cherchait une flotte de véhicules de grande envergure pour effectuer des mesures embarquées et éviter les points fixes. Il s'est avéré que le partenaire idéal était Autolib'. Car Autolib' a le maillage le plus extraordinaire qui soit en Ile-de-France, 3000 véhicules, 160 000 km par jour en Ile-de-France c'est à dire 4 fois la circonférence de la terre. C'est formidable ! On a le mode de mesure de la pollution le plus précis dont on puisse rêver.

Concrètement, en quoi a consisté le partenariat ?

J'ai bénéficié d'une oreille très attentive à la Ville de Pa-

ris, chez Autolib' Métropole et auprès du Groupe Bolloré. Ces trois acteurs nous ont autorisé à utiliser 30 voitures du service de manière expérimentale et à y installer des capteurs de PM2.5. C'est ce que l'on a appelé le Bêta test. Ce test grandeur nature nous a permis d'enregistrer 300 000 points de mesure en un mois, c'est fabuleux ! Même la voiture de la Maire de Paris a été équipée d'un Pollutrack pendant 1 mois ! Ce Bêta test a prouvé par exemple qu'il pouvait y avoir un gros écart de pollution entre deux rues en fonction du vent, de la circulation, des bouches d'aération... Donc loin de proposer un diagnostic anxieux, Pollutrack est une réponse multiple en terme de prévention et de santé publique.

Quelles ont été les retombées de ce partenariat ?

D'abord, en terme de connaissance et de recueil de données, on se rend compte qu'on se place en rupture technologique, on passe du « 22 à Asnières » à la fibre optique. La mise en place du partenariat s'est déroulée en un temps record, nous étions attendus à la COP21. Notre présence à la COP21 a aussi donné une visibilité à ce problème de pollution. Nous avons senti que nous étions soutenus, que nous étions portés et que cette expérience nous permettait de tout optimiser, car les développements sont infinis. Ça nous a véritablement boosté !

Et pour 2016 ?

Nous sommes très très enthousiastes de ce partenariat car la métropole parisienne est la seule métropole au monde à disposer d'autant de véhicules en autopartage. À terme, nous espérons bien sûr pouvoir équiper les 3000 Autolib'. Cela reviendra à proposer le « Big data » de la pollution le plus fin, le plus précis car les mesures seront prises en temps réel et en point embarqué et non fixe. Par exemple, on pourra anticiper bien en amont les pics de pollution, car dès qu'il y a de l'épandage en Ile-de-France, en fonction du vent, on sait à l'avance quand le pic est susceptible d'arriver. De ce fait, l'équipement des 3000 véhicules constituera un outil prédictif mais aussi curatif. En effet, avec toutes ces données on pourra protéger les personnes malades ou fragiles (cancer, sportifs, asthmatiques) en les prévenant de s'abstenir de sortir, de faire du sport, de se déplacer, on pourra faire le calcul d'exposition à la pollution pour prévenir les gens et les protéger. Ainsi, les pics de pollution seront bientôt anticipés et gérés avec une très grande précision, c'est un énorme progrès pour chacun de nous au même titre que le sera la disparition du diesel en ville.



◀ **Jérémie Swiderek,**
Responsable du déploiement
pour Autolib' Métropole

EN 2015, AUTOLIB'
MÉTROPOLE À
ACCUEILLI 20
NOUVEAUX MEMBRES
POUR PORTER À
86 LE NOMBRE
DE COMMUNES
ADHÉRENTES

NOTRE EFFORT
A PORTÉ EN
PARTICULIER SUR
L'EXTENSION DU
RÉSEAU, AVEC 174
NOUVELLES STATIONS
OUVERTES SUR
L'ANNÉE

En 2015, nous avons été proches

***Jérémie Swiderek,** responsable du déploiement à Autolib' Métropole revient sur une année 2015 particulièrement dense. Il nous explique également la relation particulière entretenue avec les élus, les services municipaux et les usagers.*

Quels ont été pour vous les faits marquants en 2015 ?

Un vrai engouement ! 2015 a été pour Autolib' Métropole une année plutôt intense, elle a fait le contrepoint avec 2014 qui, en raison de la période électorale, avait été une année relativement calme en termes de travaux. En 2015, de nombreuses communes ont souhaité nous rejoindre, beaucoup de nouveaux élus se sont rapprochés de nous pour adhérer au service. Au final, une vingtaine de communes ont adhéré entraînant l'installation de près de 200 stations.

Comment travaillez-vous avec les communes ?

Ce sont véritablement nos partenaires privilégiés. Nous les accompagnons tout au long du processus, du début à la fin du projet, et au cas par cas. Nous sommes en contact très étroit avec les élus notamment. D'ailleurs, on observe que les meilleurs porte-paroles d'Autolib' sont les élus du syndicat, car ils sont en capacité de pré-

senter à leurs collègues non adhérents les avantages du service et de les convaincre. Leur engagement nous facilite réellement le travail de conviction, c'est un vrai plus.

Quel est le processus de déploiement du dispositif ?

La première étape consiste en une rencontre avec les élus et les services techniques. Nous réalisons une présentation générale du service qui permet de répondre aux questions mais aussi aux doutes. Cela permet parfois d'éclaircir certaines idées reçues sur la nature et l'utilisation du service.

Nous définissons ensuite les emplacements potentiels des stations, en concertation avec les communes, car ce sont elles qui connaissent le mieux leur territoire et ses points structurants.

Après la délibération de la commune et la signature de la convention, nous mettons en œuvre une phase d'étude de faisabilité afin de vérifier si le sous-sol peut

accueillir nos bornes, et s'il est possible de se raccorder au réseau électrique et télécom, ce qui n'est pas toujours évident en fonction des emplacements choisis. Plusieurs réunions ont lieu sur site avec l'ensemble des parties prenantes jusqu'à la livraison des stations. Au final, il faut compter de 6 à 9 mois pour accueillir les stations.

Vous parliez d'idées reçues sur l'implantation des stations ?

Nous avons à cœur de fournir un service au plus près des usagers et pour le plus grand nombre. Or parfois, ce que nous pensons logique n'est pas forcément juste.

Par exemple, l'implantation d'une station au pied d'une gare RER un peu isolée n'est pas toujours une bonne idée. Ce n'est pas pertinent en terme d'échelle ou d'usage car en une rame de RER, la station est vide ; on crée donc de la frustration. De surcroît, on constate qu'il y a peu d'intermodalité avec le RER, les utilisateurs effectuent plutôt l'intégralité de leur trajet en Autolib'. Cependant, il faut dire que bien souvent les gares en banlieue sont de vrais lieux de vie avec de l'activité et du passage, du commerce, un peu de bureaux, dans ce cas cela peut fonctionner.

L'idéal pour offrir un service optimal et qui fonctionne bien, est de disposer des usages les plus divers, entre zone d'emplois, de commerces et d'habitations. La clé, c'est la diversité des usages.

Avec une telle activité en 2015, quelles sont les évolutions possibles pour 2016 ?

En étudiant les cartes, on se rend très vite compte qu'il y a de nombreuses communes avec des bassins d'emploi ou de vie importants qui ne sont pas encore desservies, donc pour 2016 nous avons encore des perspectives très intéressantes.

Je pense que nous allons avoir encore beaucoup de travail pour disposer d'un vrai maillage à l'échelle de la métropole, qui est le territoire pertinent pour notre service. Autolib' est un service de proximité, il faut donc des stations au plus près des habitants, notre priorité ce sont nos utilisateurs potentiels donc effectivement nous devons desservir tout le territoire métropolitain à terme. Par ailleurs, on se rend compte que nos utilisateurs louent des Autolib' de manière intelligente, ils ne l'utilisent pas dans les bouchons par exemple, et les déplacements domicile-travail ne correspondent qu'à 10% des locations. Ils ont donc une attitude très raisonnée qui se poursuivra naturellement en 2016.



EN SEPTEMBRE 2015,
NOUS AVONS ÉQUIPÉ
LES ORDINATEURS DE
BORD DES VÉHICULES
D'UNE PAGE DÉDIÉE
À L'ÉVALUATION DE
LEUR PROPRETÉ

DES TRAVAILLEURS DE
L'OMBRE QUI SONT
INDISPENSABLES À
LA FLUIDITÉ ET À LA
QUALITÉ DU SERVICE
AUTOLIB'



◀ **Samantha Nahama,**
Pôle Ambassadeurs, Directrice des
Opérations pour la Société Autolib'

En 2015, nous avons été à l'écoute

*Assurer un service de qualité requiert une écoute des clients mais aussi de ceux qui ont la charge de gérer le fonctionnement et d'entretenir les véhicules. **Samantha Nahama**, nous explique la palette d'actions mises en œuvre pour répondre au mieux aux attentes des clients Autolib'.*

Il est rare de connaître les coulisses d'un service. Quelles sont celles de la Direction des Opérations ?

Notre travail comporte deux volets avec pour objectif de satisfaire au mieux nos clients. Le premier volet est bien sûr la maintenance des véhicules. Le second est la coordination de nos ambassadeurs, autrement dit, nos « hommes en bleu » qui, entre autres, entretiennent nos véhicules. Ce sont environ 200 personnes qui interviennent sur le terrain 7 jours sur 7, 24h sur 24, en rotation. Les équipes sont organisées en plusieurs équipes, celles de la semaine et celles du week-end.

Quels sont leurs profils ?

Nous recrutons des profils très divers mais nous nous attachons surtout à ce qu'ils disposent d'un grand sens de la satisfaction client, de la débrouillardise et bien sûr d'une capacité à nous faire remonter très vite ce qui se

passse sur le terrain. Nous prôtons beaucoup l'ouverture dans le recrutement et on s'aperçoit que cela fonctionne car nous avons désormais des équipes avec un turn-over contenu.

Quelles sont leurs missions ?

Dans les faits, nos ambassadeurs interviennent du plus petit au plus grave incident. Ils sont très polyvalents et ce sont nos relais sur le terrain. En cas d'accident par exemple, ils accompagnent nos clients tout au long du processus. Ils interviennent bien évidemment pour effectuer le nettoyage des véhicules, l'entrée et la sortie des véhicules dans nos ateliers de réparation. Ils sont également amenés à rééquilibrer les stations pour remettre les véhicules à disposition de nos clients dans les stations qui en ont besoin. Ils sont également présents à l'occasion d'événements comme des inaugurations ou

les manifestations de découverte des véhicules et des stations.

Enfin, et c'est important de le mentionner, ils se chargent de récupérer les objets que les clients ont oublié dans le véhicule. Les objets trouvés constituent une mission qui est très appréciée de nos clients. Nos ambassadeurs sont des travailleurs de l'ombre qui sont indispensables à la fluidité et à la qualité du service Autolib'.

En 2015, un nouvel outil de satisfaction a été créé, pouvez-vous nous en parler ?

Effectivement, être à l'écoute de nos clients demande de mettre en place toute une palette d'actions. Nos clients peuvent interagir avec nous de plusieurs façons. Ils peuvent contacter le centre de relation client depuis le bouton bleu qui est à l'intérieur du véhicule, par leur téléphone portable également et bien sûr par le biais de nos ambassadeurs. Nous sommes conscients qu'un véhicule qui se partage ne peut être aussi propre qu'un véhicule personnel et que la propreté des véhicules constitue un critère important. La propreté des véhicules a donc été un vrai sujet de fond dans la prise en compte des attentes des clients.

C'est la raison pour laquelle, en septembre 2015 nous avons équipé les écrans à l'intérieur des véhicules d'une

page dédiée à l'évaluation de leur propreté. L'échelle va de très propre à très sale. En entrant dans le véhicule, le client clique sur la réponse de son choix. Le client appelle parfois le centre de relation client pour faire un état des lieux du véhicule qu'il utilise, ces remontées sont, bien entendu, prises en compte. Mais nous avons voulu aller plus loin en associant également les ambassadeurs qui évaluent également les véhicules sur lesquels ils sont amenés à effectuer une action, par le biais de leur terminal mobile. Ainsi, nous disposons de la vision croisée de l'ambassadeur et de celle du client sur l'ensemble du parc. Mais nous n'en restons pas là, nous avons créé un algorithme qui permet, de par cette évaluation des véhicules, de donner un score de propreté à chacune des stations avec tous les véhicules qui y sont présents. Cet algorithme permet ensuite aux régulateurs de missionner nos ambassadeurs afin de nettoyer les véhicules stationnés en optimisant les tournées. Il s'agit donc d'un outil d'aide au nettoyage encore plus efficace qui facilite le dispatching des ambassadeurs vers les stations qui en ont le plus besoin.

Les perspectives pour 2016 tournent autour du changement des terminaux mobiles des ambassadeurs qui permettra d'optimiser leur activité, et, de ce fait, améliorer encore la satisfaction client.



◀ **Thomas Similowski,**
Pneumologue, chef du service de Pneumologie et Réanimation à la Pitié Salpêtrière et membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Souffle

IL Y A DES VALEURS
COMMUNES ENTRE
AUTOLIB' ET LA
FONDATION DU
SOUFFLE

AUTOLIB' UTILISE À
100% UNE ÉNERGIE
PRODUITE À PARTIR
DE SOURCES
RENOUVELABLES

En 2015, nous avons été solidaires

*Fan d'Autolib', le **Professeur Thomas Similowski** a eu l'idée, en montant dans une voiture, de créer un partenariat pour faire connaître l'action de la Fondation du souffle. Une fondation qui partage, entre autres, une démarche commune à celle d'Autolib' : agir afin de préserver la santé publique.*

Quelles sont les missions de la Fondation du souffle ?

La Fondation du souffle est reconnue d'utilité publique, elle prend la suite du Comité national contre les maladies respiratoire, qui lui, est centenaire. Au sein de la Fondation, nous assurons trois missions : le financement de la recherche, l'aide sociale et l'information du public sur les maladies respiratoires et la prévention. C'est dans cette dernière mission que notre partenariat avec Autolib' s'est inscrit.

Comment vous est venue cette idée de partenariat ?

Je suis usager d'Autolib' depuis très longtemps, presque depuis l'existence du service. J'utilise surtout Autolib' quand je viens travailler avec ma voiture thermique et que je dois ensuite circuler dans Paris : je laisse la « thermique » à l'hôpital et je prends une Autolib', et très

franchement ça m'a changé la vie ! Plus de problème de stationnement, une grande fluidité, on sait où on va se garer, c'est rapide, je suis un fan, je suis très impressionné par la technologie qui va derrière, la fluidité du système, c'est très compliqué à faire.

Donc, un jour je prends une Autolib' et je vois que leur positionnement, le sens de leur action, c'est la liberté, un service écologique pour diminuer la pollution. Or, le slogan de la Fondation du souffle c'est « le souffle c'est la vie » et je m'intéresse beaucoup aux questions du handicap. Lorsque l'on souffre d'une insuffisance respiratoire on ne peut plus respirer, donc on est prisonnier. J'ai réalisé que nous avions des messages communs et qu'un partenariat serait intéressant.

Comment avez-vous concrétisé ce partenariat ?

Donc je me suis rapproché de lien en lien d'Autolib' Mé-

tropole. Mon idée leur a plu et on a habillé une Autolib' aux couleurs de la fondation. Un graphiste a créé une envolée de papillons bleus sur la voiture, le papillon est notre logo. L'idée c'était de dire aux franciliens, si vous apercevez la voiture customisée et que vous la prenez en photo, vous pourrez gratuitement faire mesurer votre souffle à la maison du poumon. On a eu quelques personnes qui sont venues. Ça a marché.

Quelles ont été ses retombées pour la Fondation du souffle ?

Vous savez, on a un enjeu très fort d'information du public car beaucoup de gens connaissent des maladies « médiatiques » mais les maladies du poumon personne n'y connaît rien. Nous devons donc faire connaître cette maladie et c'est un enjeu du travail mené avec Autolib' : faire comprendre que ces maladies existent. Dans ce cadre, ce partenariat a été un premier pas en affirmant qu'il y a des valeurs communes entre Autolib' et la Fondation du souffle : la qualité de l'air et la liberté. Et j'en suis ravi car il est fondamental d'agir sur les facteurs de risques des maladies respiratoires, on lutte beaucoup contre le tabac et c'est crucial, mais la pollution est aussi un enjeu important, donc pour moi cette opération est une réussite complète. Par ailleurs, les retombées de

cette opération se sont beaucoup ressenties en interne, dans le monde scientifique de la pneumologie, cela nous a légitimé. Donc, j'en retire une grande satisfaction du début à la fin, cela a plu à tout le monde et j'ai eu le sentiment que l'opération donnait un signal fort sur la pertinence du partenariat.

Et que souhaitez-vous pour 2016 ?

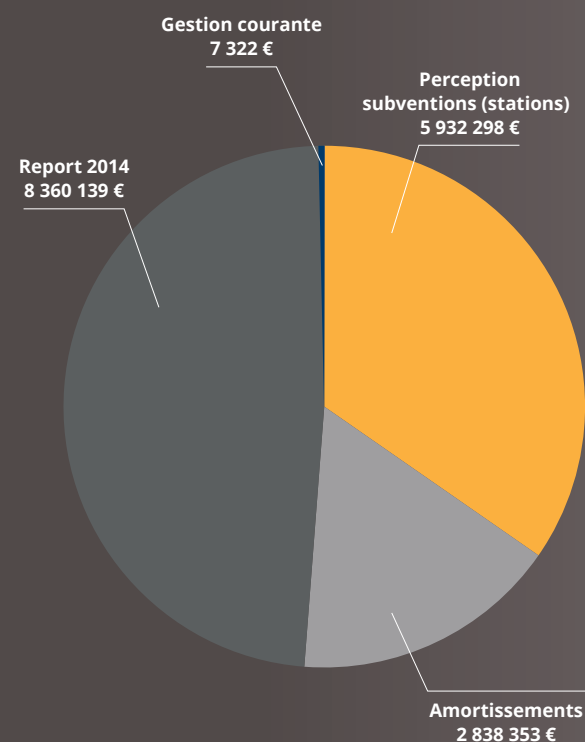
Quand je monte dans une Autolib' je fais le rêve que l'on récupère quelques centimes d'euros par km parcouru pour faire avancer la recherche ! Car le point crucial du traitement de ces maladies, c'est la recherche médicale qui, comme chacun, le sait coûte très cher. Donc, effectivement, si tout cela pouvait être assorti de ressources financières pour financer la recherche, ce serait formidable. Aujourd'hui une bourse de recherche de thèse c'est 100 000 € : nous venons de lancer un appel d'offres qui a « attiré » 27 candidatures, et nous ne pourrions en financer que 2. Alors pourquoi pas 300 voitures customisées, ce serait une vraie opportunité pour nous faire encore plus connaître, en plus cela ferait un joli visuel dans nos villes !



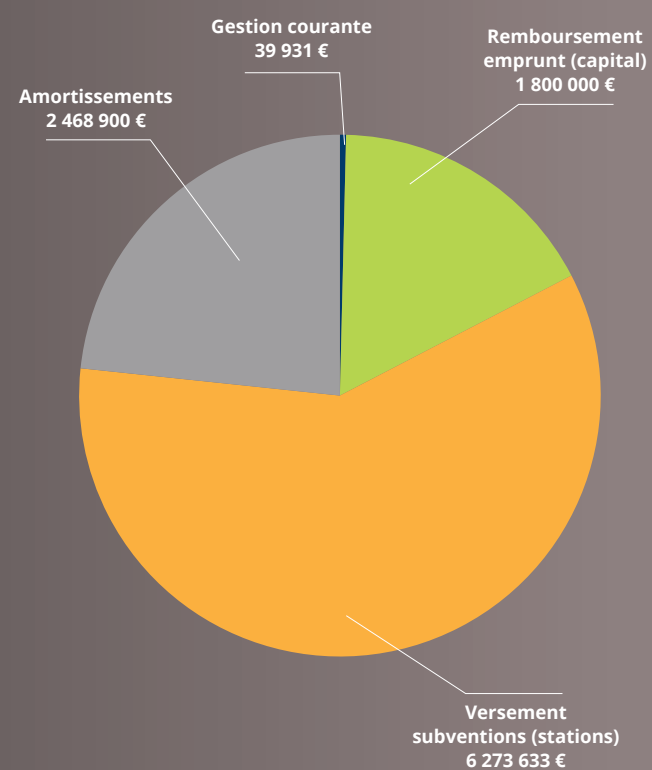
Bilan financier 2015

Source : Autolib' Métropole /
Compte administratif 2015

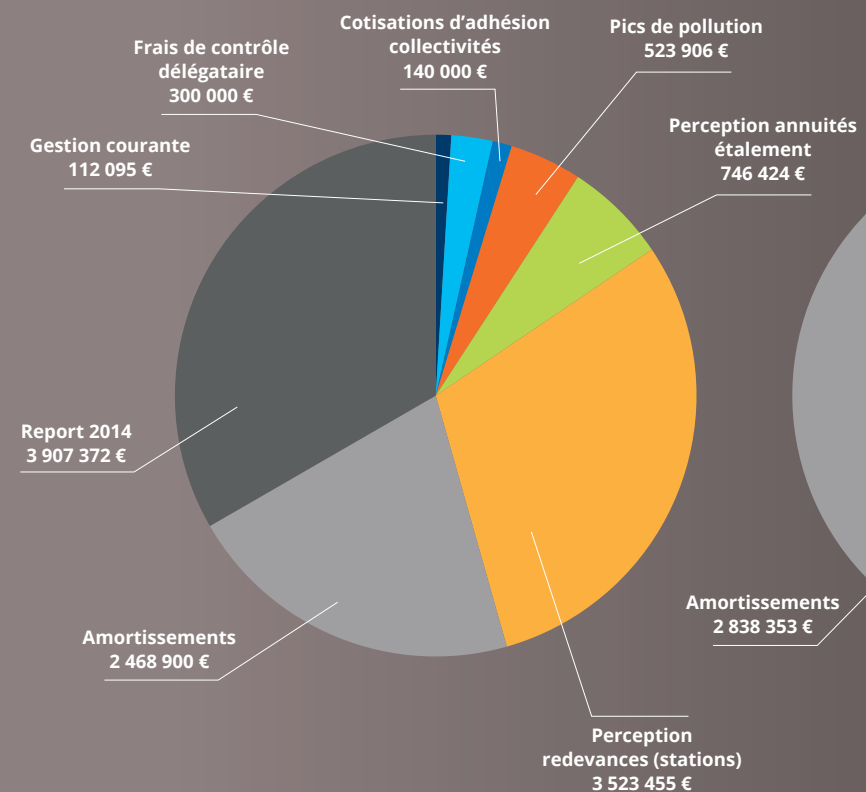
RECETTES D'INVESTISSEMENT :
17 138 112 €



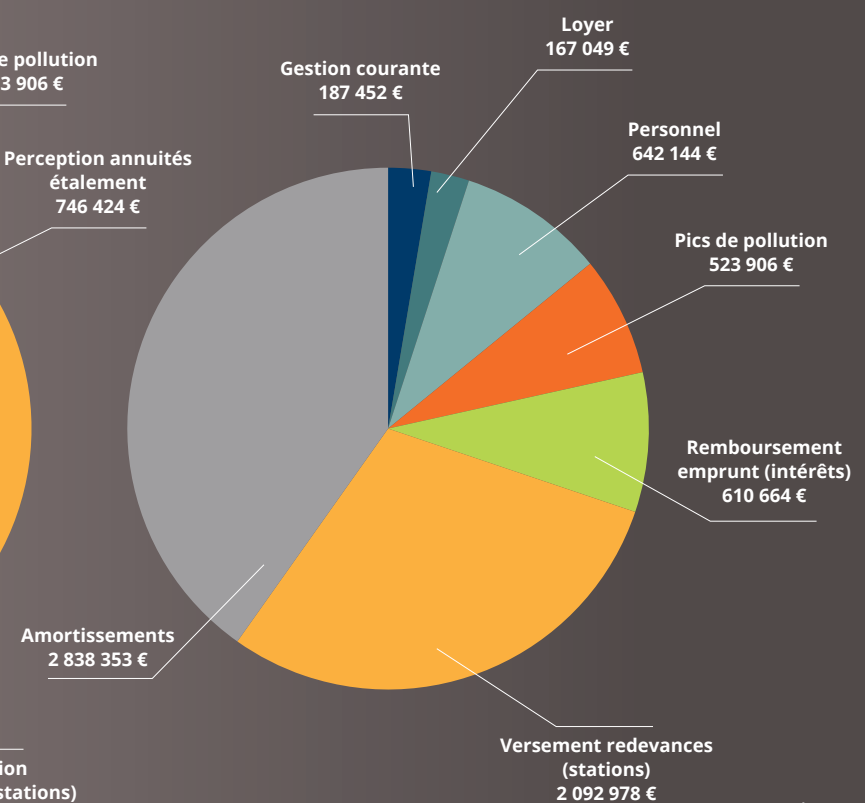
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :
10 582 624 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
11 722 152 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :
7 062 545 €





AUTOLIB' MÉTROPOLÉ
A POUR OBJECTIF
DE COMPLÉTER LE
MALLAGE EXISTANT
ET D'ACCOMPAGNER
L'EXTENSION DU
SERVICE VERS
DE NOUVEAUX
TERRITOIRES

LES USAGERS
POURRONT UTILISER
LEUR CARTE NAVIGO
POUR S'IDENTIFIER AU
SERVICE

Perspectives 2016

Étendre et densifier le réseau

Autolib' Métropole a pour objectif de compléter le maillage existant, principalement dans les communes de proche couronne et d'accompagner l'extension du service vers de nouveaux territoires afin de permettre aux usagers toujours plus de liberté et de choix dans leurs déplacements.

En 2016, nous souhaitons également renforcer le service de recharge en implantant de nouvelles bornes destinées à la recharge de véhicules tiers.

Améliorer le service

L'année 2016 devrait être l'année de la concrétisation de projets d'amélioration débutés en amont :

◀ Refonte de l'offre tarifaire

Pour plus de lisibilité et de simplicité, Autolib' Métropole a décidé de remanier la grille des offres tarifaires. L'Offre Prêt à Rouler, valable pour un an renouvelable tacitement et destinée aux usagers ayant un besoin ponctuel du service (0€ d'abonnement, 9€ la ½ heure

d'utilisation) viendra remplacer les anciennes offres 1 Jour, 1 Semaine et 1 Mois.

Les abonnés qui souscriront à cette offre ne seront plus obligés de se réabonner à chaque nouvelle utilisation du service. L'offre Prêt à Rouler viendra en complément de l'abonnement 1 An qui restera inchangé.

◀ Utilisation de Navigo

Les usagers qui le souhaitent pourront utiliser leur carte Navigo* pour s'identifier au service. Cela permettra d'inscrire davantage encore Autolib' dans le bouquet des transports publics existants. Cela permettra en outre aux plus de 6 millions de franciliens porteurs de la carte Navigo de s'abonner à Autolib' et d'utiliser le service sans même avoir besoin de se rendre à un Espace d'abonnement.

◀ Open-Data

En partenariat avec la Ville de Paris, Autolib' Métro-

pole accompagne la Société Autolib' vers une plus large diffusion des données relatives à la disponibilité des véhicules et des places. Des applications tierces pourront intégrer les données Autolib' afin de donner à notre service toujours plus de visibilité.

◀ Amélioration de la disponibilité

Autolib' Métropole accompagne également le délégataire vers une meilleure disponibilité des places et des véhicules. Pour cela, rien de tel que d'impliquer les usagers dans la redistribution des véhicules ! L'année 2016 devrait voir aboutir un important projet innovant dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

Nomination d'un médiateur Autolib'

Autolib' Métropole souhaite entamer une réflexion sur la nomination d'un médiateur indépendant qui permettra de régler plus facilement les litiges susceptibles de survenir entre l'exploitant et les usagers.

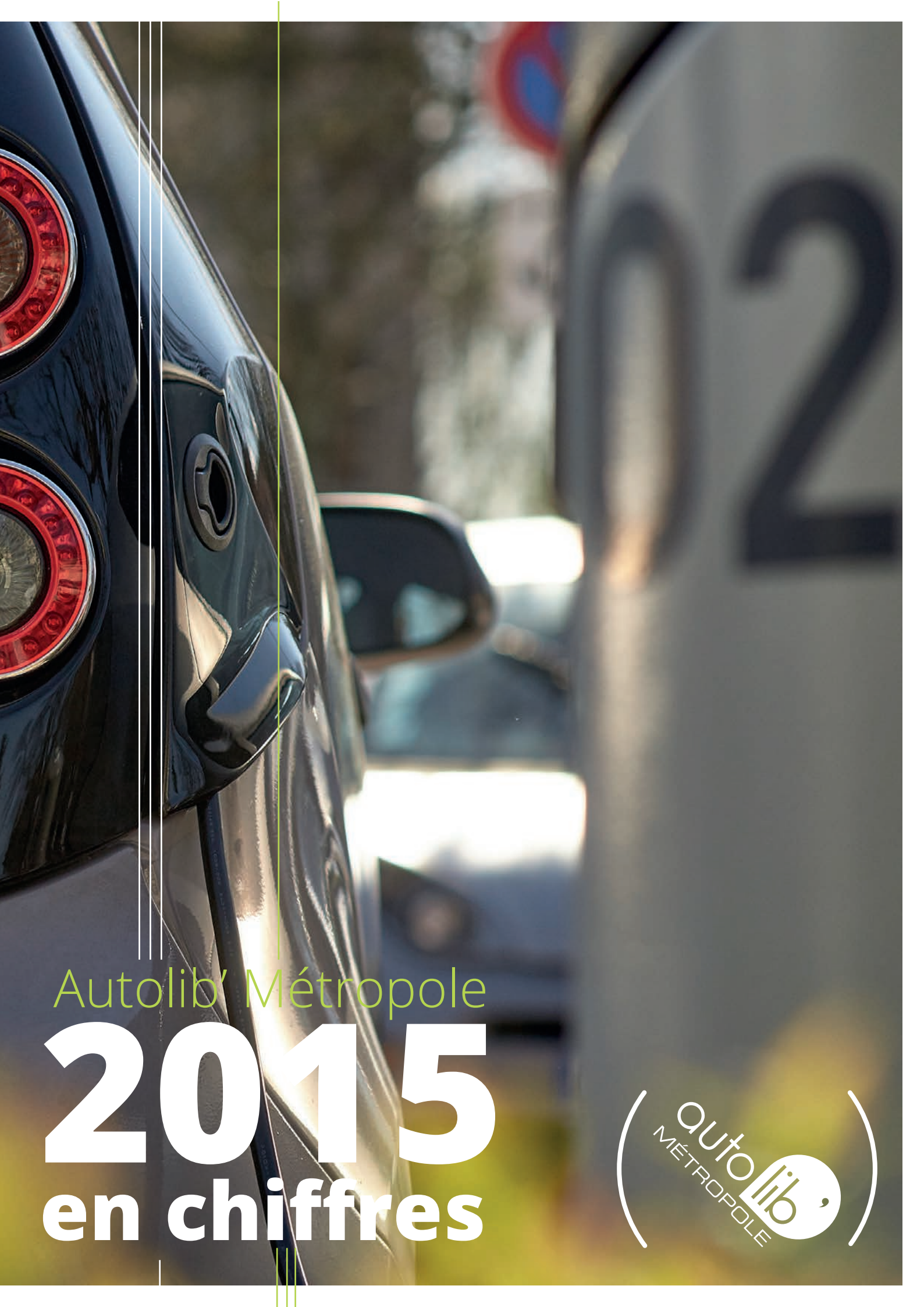
* Navigo est une marque du STIF

L'OFFRE « PRÊT À
ROULER » DESTINÉE À
UN USAGE PONCTUEL
VIENDRA REMPLACER
LES ANCIENNES
OFFRES DE COURTE
DURÉE



Autolib'
2015
www.autolibmetropole.fr





Autolib' Métropole

2015

en chiffres



Sommaire

L'édito de la
Directrice **p.3**

Extension du périmètre
Autolib' en 2015 **p.4**

Quoi ? Le réseau Autolib'
au 31 décembre 2015 **p.6**

Les véhicules
& les stations **p.8**

Qui ?
Les abonnés **p.10**

Comment ?
Les abonnements **p.14**

Où ?
Les trajets **p.20**

Le service de recharge **p.22**

Chiffres clés **p.26**

Glossaire **p.27**



Véronique HACHE,
Directrice d'Autolib'
Métropole

NOUS RECEVONS
DE PLUS EN PLUS
DE DÉLÉGATIONS
ÉTRANGÈRES
PARTICULIÈREMENT
INTÉRESSÉES
PAR LE MODÈLE
ÉCONOMIQUE DU
SERVICE

Vous avez installé près de 200 stations cette année, quelles ont été les implications de ce surcroît d'activité ?

2015 a effectivement été une année particulièrement chargée qui a mobilisé les équipes du Syndicat et les services techniques des villes adhérentes. Une des grandes satisfactions tient dans l'effort mené en terme d'insertion des stations dans le tissu urbain. Nous sommes très attentifs à la manière dont les stations sont positionnées afin d'assurer une desserte optimale des résidents, des employés et des commerces. Nous faisons du sur-mesure en respectant le cachet de la ville et les sens de circulation ainsi que les pratiques de stationnement. A ce titre, il faut souligner le respect des places Autolib' par tous les autres usagers. Pour tout dire, je craignais quand le service a été lancé en 2011 que nous aurions du mal à faire respecter les places en autopartage. Au bout de quatre années d'exploitation, force est de constater que les franciliens, contrairement aux idées reçues, respectent la réglementation et ont un comportement vertueux dès lors qu'il s'agit d'un service public sur voirie. Malgré ce pic d'activité, nous sommes parvenus à maintenir un budget à l'équilibre, grâce à une maîtrise des charges et une gestion responsable, ce qui constituait également un défi à relever.

La COP21 a été un moment fort en 2015, cela a-t-il eu des répercussions ?

Tout à fait, la COP21 a donné une visibilité internationale à notre service. Ainsi, nous recevons de plus en plus de délégations étrangères particulièrement intéressées par le modèle économique du service. La délégation de Service Public, est une spécificité française que les pays étrangers, comme la Chine, par exemple, étudient de près. C'est ainsi que nous avons accueilli les représentants de la ville de Wuhan et d'autres délégations, qui cherchent à lancer un service d'autopartage. Pour ces mégapoles, les questions de l'occupation de l'espace public et de limitation des émissions de particules sont cruciales.

Le service compte de plus en plus d'abonnés, quels sont leurs profils ?

Aujourd'hui, nous avons une population très jeune. La moyenne d'âge de nos abonnés est de 38 ans. En 2015, on constate que plus de 4% des Parisiens en âge de conduire est abonné à Autolib', c'est significatif de l'engouement que connaît notre service ! Par ailleurs, il est très intéressant d'observer que la voiture électrique gagne du terrain car nos bornes de recharge sont de plus en plus utilisées par des entreprises ou des particuliers pour recharger leur propre véhicule. C'est très encourageant, car on sent bien cette prise de conscience collective des franciliens pour rouler écologique.

Avec autant de stations construites en 2015, que reste-t-il à faire pour 2016 ?

Il est indispensable de poursuivre le déploiement. A cet égard il reste encore des potentialités importantes en Ile-de-France pour améliorer la disponibilité du service. Certaines villes devraient nous rejoindre rapidement, d'autres étudient avec soin leur future adhésion. Le déploiement doit se faire de manière progressive pour que toutes les stations puissent bien se réguler entre elles. Donc, nous avons encore beaucoup de travail pour faciliter encore plus les déplacements non polluants en Ile-de-France.

Quoi ? Extension du périmètre en 2015

Une année riche en adhésions, une action portée vers la densification du maillage.

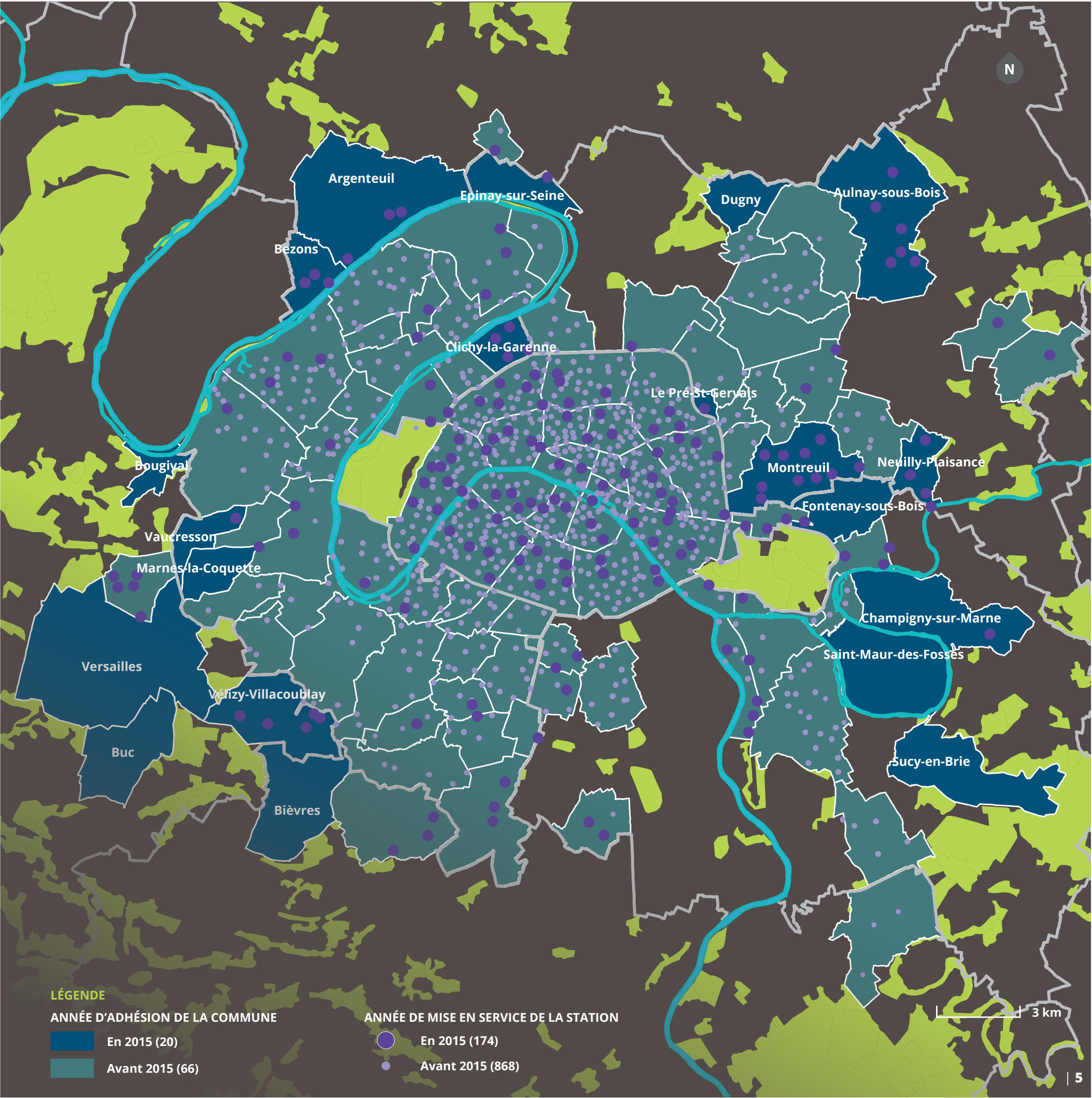
Liste des 20 communes ayant adhéré en 2015		
Yvelines	78	Bougival • Vélizy-Villacoublay • Versailles
Essonne	91	Bièvres • Verrières-le-Buisson
Hauts-de-Seine	92	Clichy-la-Garenne • Marnes-la-Coquette Vaucresson
Seine-Saint-Denis	93	Aulnay-sous-Bois • Dugny • Epinay-sur-Seine Montreuil • Neuilly-Plaisance Pré-Saint-Gervais
Val-de-Marne	94	Champigny-sur-Marne • Fontenay-sous-Bois Saint-Maur-Des-Fossés • Sucy-en-Brie
Val d'Oise	95	Argenteuil • Bezons

Au 31 décembre 2015, on compte 86 communes adhérentes à Autolib' Métropole. 20 d'entre elles ont rejoint le Syndicat en 2015, soit 3 fois plus qu'en 2014. 75 des 86 communes adhérentes possèdent au moins une station Autolib' et 23 communes ont installé leur première station dans l'année. En 2015, 174 nouvelles stations ont été créées (dont 11 hors voirie), soit 1027 bornes de charge supplémentaires. Plus de la moitié (96) des stations ont été construites dans des communes de la proche couronne.

De façon générale, le service Autolib' a poursuivi sa métropolisation avec 43% des stations en dehors de Paris. Autolib' Métropole a également poursuivi la densification du réseau de recharge publique avec la construction de plus de 159 bornes dédiées à la recharge des véhicules tiers.

	Réalisé en 2015	En service au 31 décembre 2015
Stations	174	1042
Bornes de charges	1186	5838
...dont bornes tiers	159	764
Espaces d'abonnement	8	77

EN 2015, 20 NOUVELLES COMMUNES ONT REJOINT AUTOLIB' MÉTROPOLE ET 174 STATIONS ONT ÉTÉ CRÉÉES



LÉGENDE

ANNÉE D'ADHÉSION DE LA COMMUNE

- En 2015 (20)
- Avant 2015 (66)

ANNÉE DE MISE EN SERVICE DE LA STATION

- En 2015 (174)
- Avant 2015 (868)

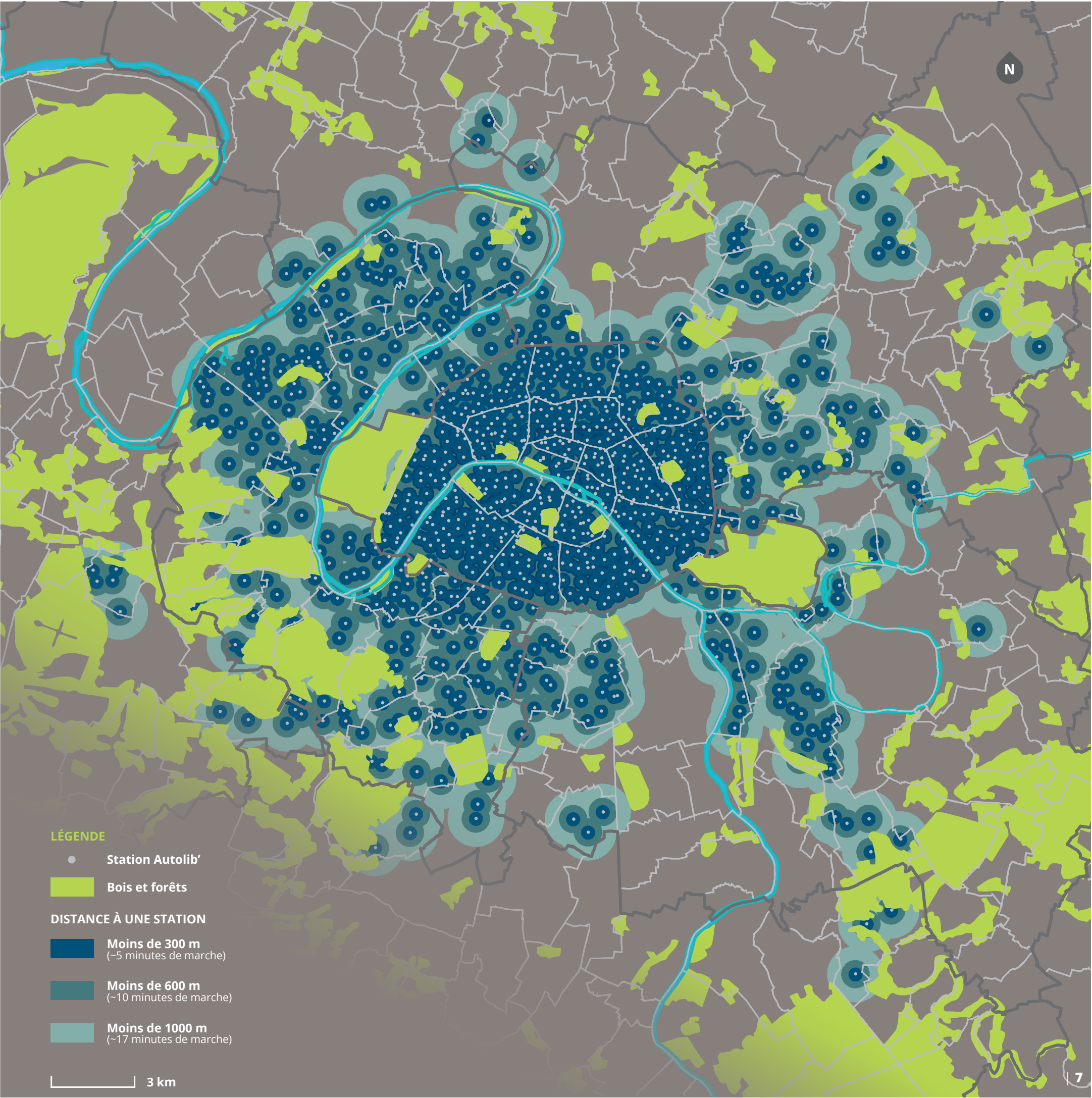
Quoi ? Le réseau Autolib' au 31 décembre 2015

Le périmètre d'Autolib' Métropole couvre désormais 573 km² (155 km² de plus qu'en 2014), soit un bassin de 3,48 millions d'emplois et une population majeure de 4,2 millions de personnes. A noter également que la totalité des communes des Hauts-de-Seine, la moitié des communes de Seine-Saint-Denis et un tiers des communes du Val-de-Marne sont adhérentes au Syndicat. En moyenne, 75% de la surface urbaine (hors bois et cours d'eau) des communes ayant adhéré avant 2015 se trouve à moins de 500 mètres d'une station Autolib'. En 2015, la distance moyenne entre deux stations Autolib' est de 364 mètres. Le périmètre opérationnel s'est étendu à l'est, avec la mise en ser-

vice des premières stations à Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Le Pré-Saint-Gervais, Neuilly-Plaisance, Nogent-sur-Marne, Vincennes, Montreuil et Champigny-sur-Marne. A l'ouest du périmètre, les villes d'Epinal-sur-Seine, Argenteuil, Bezons, Clichy-la-Garenne, Neuilly-sur-Seine, Marnes-la-Coquette, Vélizy-Villacoublay, Verrières-le-Buisson, Antony et Bourg-la-Reine ont accueilli leurs premières stations. En ce qui concerne Paris intra-muros, la distance moyenne entre deux stations est de 250 mètres fin 2015. A titre de comparaison, à Paris, les distances moyennes entre deux stations de métro ou deux stations Vélib' sont respectivement de 382 et 220 mètres.

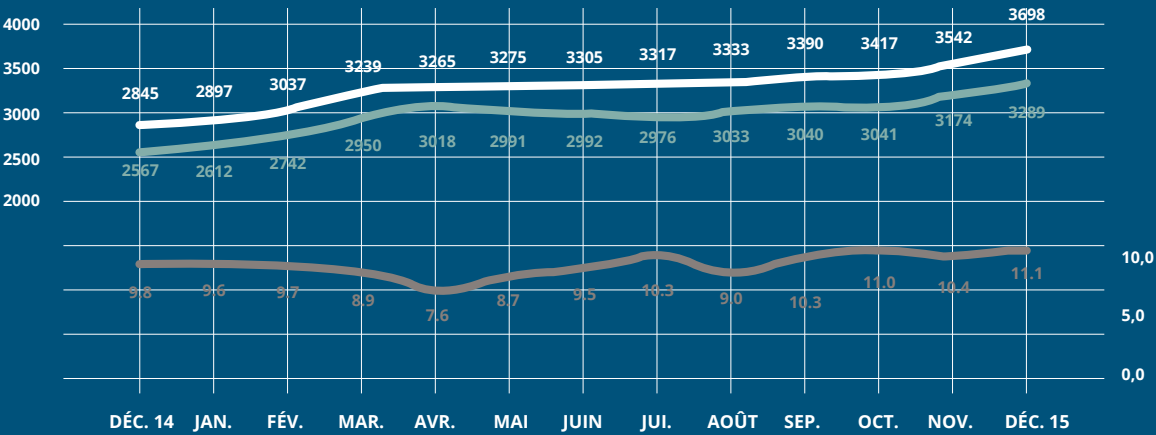
Taux de couverture du service (territoire se trouvant à moins de 500 mètres d'une station Autolib')		
Paris	75	99,4 %
Yvelines	78	65,0 %
Essonne	91	35,7 %
Hauts-de-Seine	92	76,9 %
Seine-Saint-Denis	93	45,6 %
Val-de-Marne	94	73,3 %
Val d'Oise	95	60,2 %

LA TOTALITÉ
DES COMMUNES DES
HAUTS-DE-SEINE, LA
MOITIÉ DES COMMUNES
DE SEINE-SAINT-DENIS ET
UN TIERS DES COMMUNES
DU VAL-DE-MARNE
SONT ADHÉRENTES
AU SYNDICAT



Quoi ? Les véhicules & les stations

PARC DE VÉHICULES



■ Nombre de véhicules en service
■ Nombre de véhicules disponibles
■ Pourcentage d'indisponibilité des véhicules

Dans la continuité de 2014, 853 nouveaux véhicules ont été introduits dans la flotte Autolib', portant à 3 698 le nombre de véhicules disponibles en fin d'année.
Le taux d'indisponibilité est passé sous la barre des 10% en moyenne (9,7% sur l'ensemble de l'année).
Avec près de 100 000 abonnés actifs à la fin 2015, on considère qu'un véhicule est partagé par 27 abonnés, comme en décembre 2014.
En 2015, 174 stations ont été créées (2 stations

sont en cours de déplacement). Parmi elles, 97 se situent en proche couronne et 77 à Paris. De plus, 159 bornes dédiées à la recharge de véhicules tiers ont été ajoutées aux stations existantes (majoritairement à Paris) afin de développer le réseau de recharge pour les véhicules électriques privés. Au total, plus de 1 000 bornes de recharge ont été créées en 2015.
Grâce à l'ampleur de son réseau, Autolib' offre à ses abonnés la possibilité de réaliser plus d'un million de trajets distincts.

Evolution de l'infrastructure Autolib'

	Fin 2011	Fin 2012	Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Progression 2014-2015
Stations	254	736	840	870	1042	+ 20%
Dont stations hors voirie	1	8	26	29	40	+ 38%
Bornes Autolib'	1094	3427	4071	4183	4932	+ 18%
Bornes de recharge Tiers	144	233	251	469	764	+ 63%
Total bornes de charge	1238	3660	4322	4652	5696	+ 22%
Bornes d'abonnement	36	67	72	71	77	+ 8%



DISPONIBILITÉ DES VÉHICULES ET DES PLACES DE STATIONNEMENT

	Fin 2011	Fin 2012	Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Progression 2014-2015
Ratio véhicules / station	1,09	2,08	2,08	2,95	3,16	+ 8%
Ratio bornes / véhicule	4,49	2,40	2,45	1,73	1,73	0%

La mise en service de 853 véhicules supplémentaires en 2015 a été accompagnée par l'installation de nouvelles stations. Le nombre moyen de véhicules disponibles par station est donc stable, tout comme le ratio bornes / véhicule.
Le taux d'indisponibilité des véhicules en station (pourcentage de temps durant lequel aucun véhicule n'est disponible en station) a stagné à 27% entre fin 2014 et fin 2015.

Par contre l'indisponibilité des places de stationnement a augmenté, passant de 21% à 29% entre décembre 2014 et décembre 2015. Cette indisponibilité est plus élevée en proche couronne qu'à Paris intramuros (respectivement 34% contre 25%).

CARTE D'IDENTITÉ D'UNE AUTOLIB'	CARTE D'IDENTITÉ D'UNE STATION
27 abonnés par véhicule disponible*	1,73 places de stationnement par Autolib' disponible*
4,7 locations par jour de semaine*	15 départs de locations par jour de semaine*
5,8 locations par jour durant le week-end*	18,3 départs de locations par jour de week-end*
1 569 locations par an	5 367 départs locations par an
330 jours en service par an	353 jours en service par an
35 jours en maintenance par an	12 jours en maintenance par an
15,6 km/h de vitesse moyenne	73% de disponibilité de véhicules*
44,2 km parcourus chaque jour	71% de disponibilité de place de stationnement*
9,3 km par trajet en moyenne	
3h10 min de location par jour	
2 modèles de véhicules	De 4 à 7 places de stationnement (5,32 places en moyenne)
250 km d'autonomie	364 mètres entre deux stations

* Données pour décembre 2015

3 698 VÉHICULES
DISPONIBLES

ON COMPTE
27 ABONNÉS
PAR VÉHICULE
DISPONIBLE

◀ Station avec espace d'abonnement modèle allégé, boulevard de l'Hôtel de Ville, Aulnay-sous-Bois.

Qui ? Les abonnés

Nombre d'utilisateurs pour 1000 habitants en 2015 dans les communes adhérentes.

Cette carte représente la densité d'utilisateurs* dans chacune des communes adhérentes, rapportée à la population en âge de conduire. Au 31 décembre, parmi les 127 171 utilisateurs du service en 2015, 91% soit 115 842, résident dans l'une des 86 communes adhérentes à Autolib' Métropole. La part des utilisateurs résidant en dehors de Paris a progressé de 3 points en 2015 pour atteindre 38%.

* Utilisateur : un utilisateur est une personne ayant possédé un abonnement actif en 2015.

Nombre d'utilisateurs pour 1000 habitants en âge de conduire résidant dans les communes adhérentes, par départements

	2012	2013	2014	2015	Progression 2014-2015
Communes adhérentes	9,9	16,5	23,9	26,9	+12%
Paris	12,5	22	32,4	40,7	+26%
Proche couronne	6,8	11	16,1	17,3	+7%
Yvelines (78)	NA	0,6	1,1	4,7	+323%
Essonne (91)	NA	0,5	4,6	9,4	+105%
Hauts-de-Seine (92)	7,1	13,3	20,3	25,9	+27%
Seine-Saint-Denis (93)	5,3	6,1	8,7	9,3	+7%
Val-de-Marne (94)	6,6	10,9	14	13,6	-3%
Val d'Oise (95)	NA	3,5	9,1	3,5	-61%

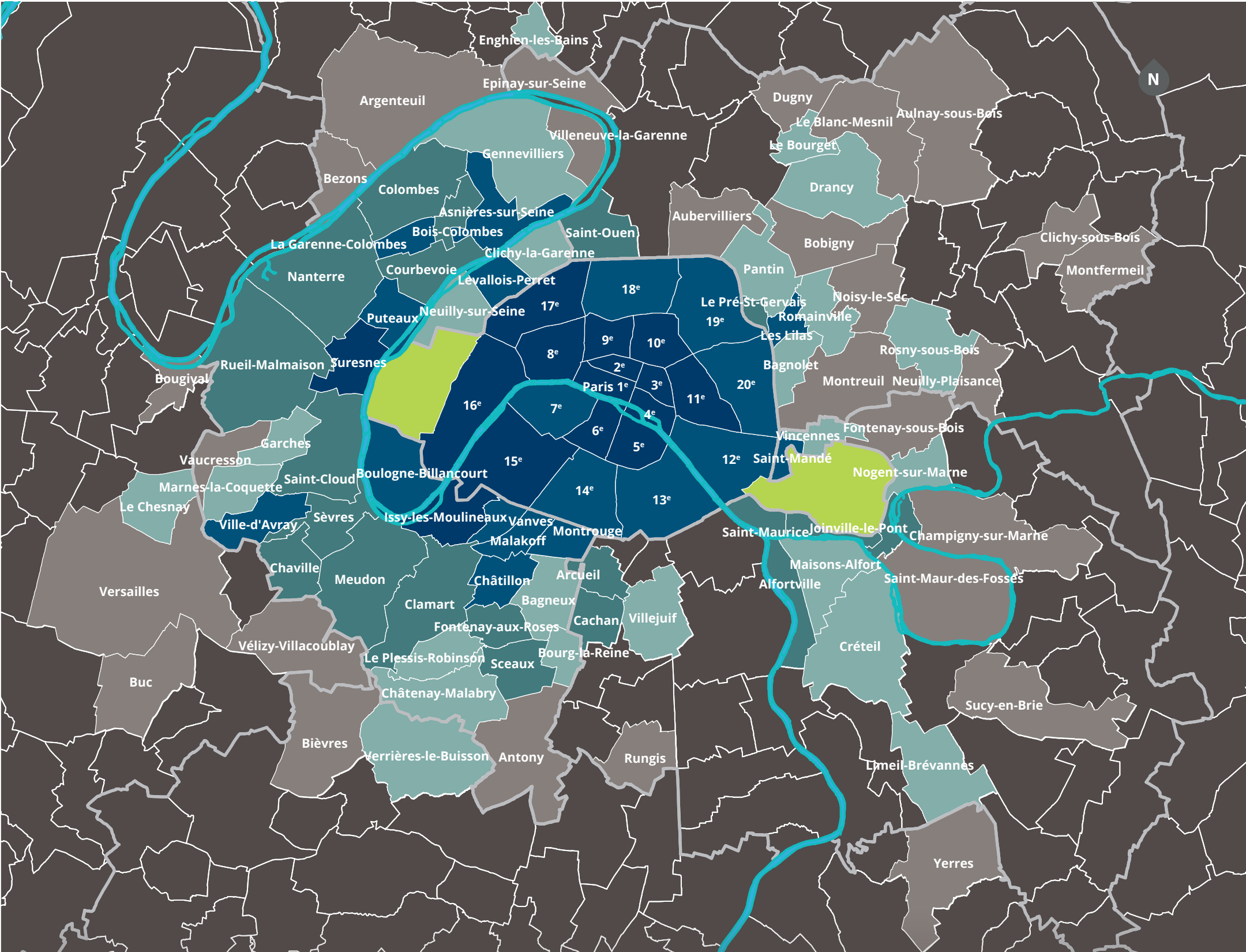
LÉGENDE

DENSITÉ D'UTILISATEURS pour 1000 habitants en âge de conduire

- Entre 41 et 57
- Entre 28 et 41
- Entre 19 et 28
- Entre 9 et 19
- Moins de 9

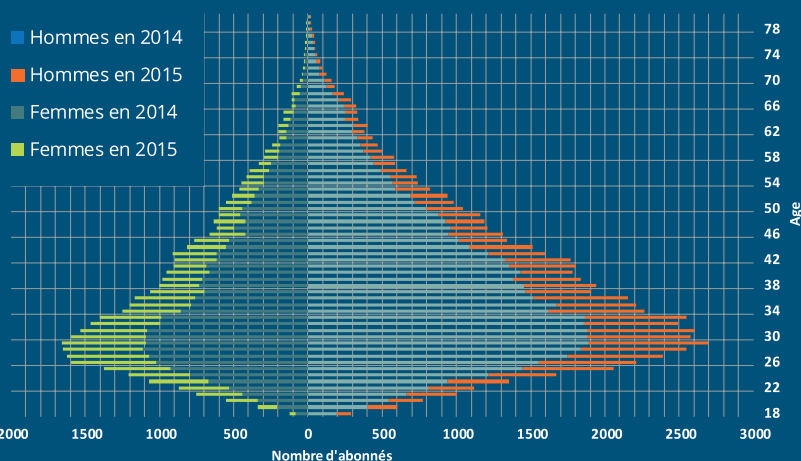
3 km

PLUS DE 4% DES PARISIENS EN ÂGE DE CONDUIRE ONT UTILISÉ LE SERVICE EN 2015

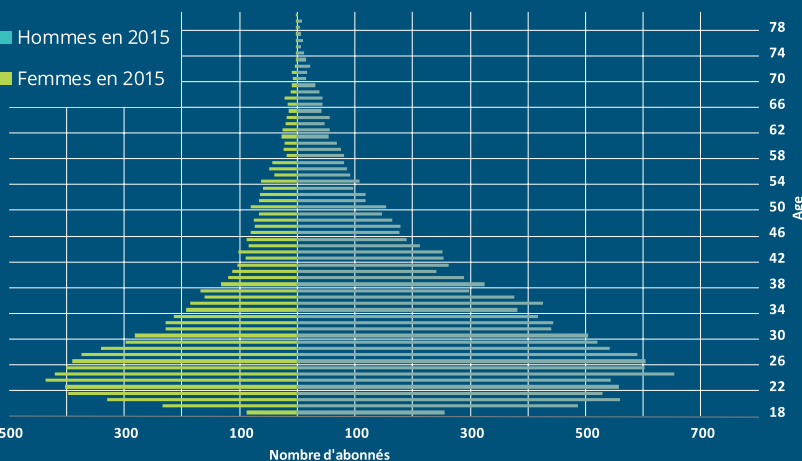


Ces graphiques représentent la répartition par sexe et par âge des abonnés 1 An et des abonnés de courte durée en 2015. L'âge moyen des abonnés 1 An est, comme en 2014, de 38 ans tout comme celui des abonnés de courte durée qui est de 34 ans. Par ailleurs, le mouvement de féminisation engagé depuis 2012 continue. La proportion de femmes disposant d'un abonnement 1 An est passée de 36% à 37% en 2015.

PYRAMIDE DES ÂGES DES ABONNÉS 1 AN EN 2015



PYRAMIDE DES ÂGES DES ABONNÉS COURTE DURÉE EN 2015



L'ÂGE MOYEN DES ABONNÉS EST DE 38 ANS

Qui ? Les abonnés

Nombre d'inscrits par commune non adhérente.

Sur les 171 000 inscrits¹ franciliens à la fin 2015, 11 150 (6,5%) habitent dans une commune non adhérente à Autolib' Métropole. C'est 2 points de moins (8,6%) qu'en 2014. Ces inscrits ont acheté 7 000 abonnements de longue ou de courte durée en 2015.

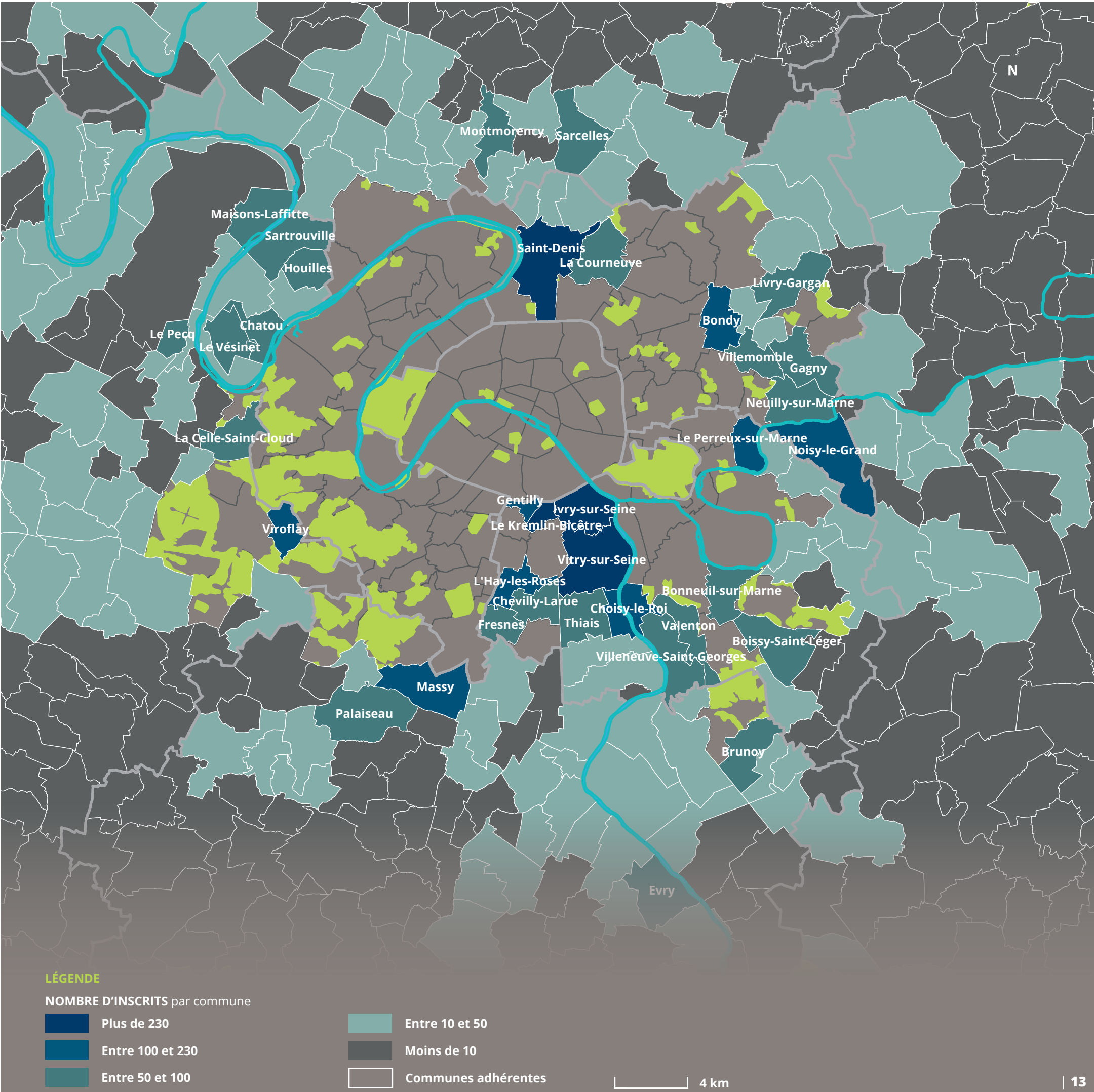
Types d'abonnements vendus	2012	2013	2014	2015
Abonnements longue durée ²	69%	61%	59%	75%
Abonnements courtes durées	31%	39%	41%	25%

1- Voir glossaire page 27
2- Abonnements longue durée : 1 An, Famille, Pro et Utilib'

12 communes non adhérentes comptabilisent plus de 100 inscrits dont principalement (7) des communes du Val-de-Marne. Ivry-sur-Seine est la commune comptabilisant le plus grand nombre d'inscrits (280 inscrits) mais c'est Le Kremlin-Bicêtre (12%), Gentilly (11%) puis Viroflay (8%) qui en ont la plus forte densité. Les communes ayant adhéré en 2015 ont vu en moyenne augmen-

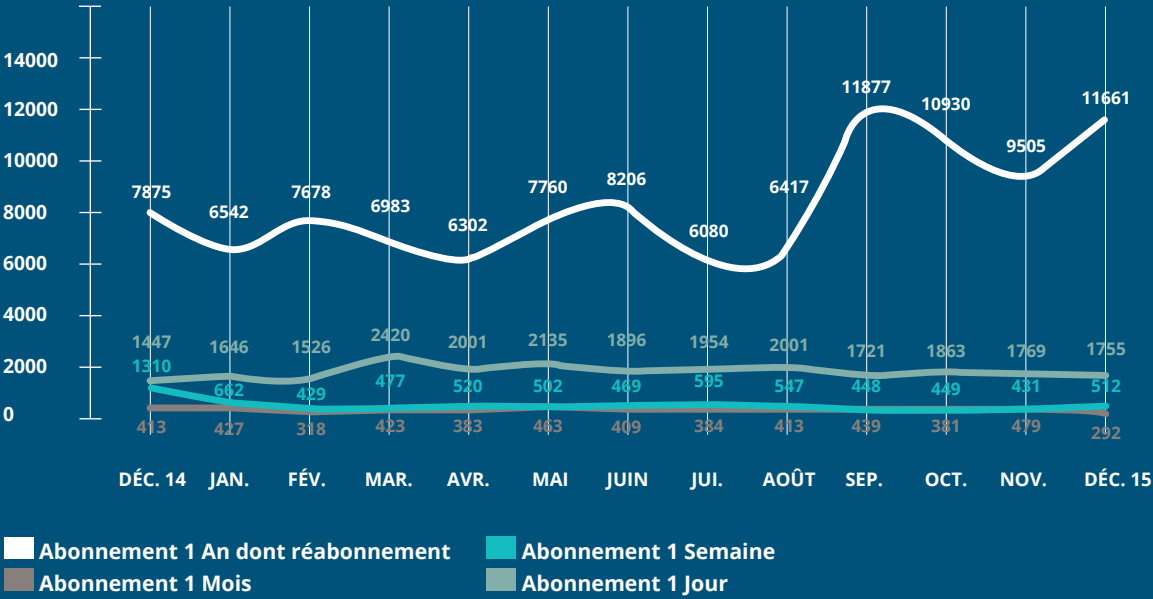
ter de 68% leur nombre d'inscrits en 1 an. Hors Île-de-France, en 2015, ce sont les personnes résidant à Marseille qui ont le plus utilisé le service Autolib' suivi de celles résidant à Lyon, Bordeaux, Nice puis Toulouse. Pour l'étranger, c'est Bruxelles qui compte le plus grand nombre d'utilisateurs.

LES COMMUNES
AYANT ADHÉRÉ
EN 2015 ONT VU
AUGMENTER DE 68%
EN MOYENNE LEUR
NOMBRE D'INSCRITS
EN UNE ANNÉE



Comment ? Les abonnements

VENTES D'ABONNEMENTS AUTOLIB' EN 2015



En 2015, 137 500 abonnements ont été vendus, contre 109 000 en 2014. Cela représente une progression de 26%. Les ventes d'abonnements 1 An ont progressé de 46% passant de 68 500 en 2014 à 99 941 abonnements vendus en 2015. 60% des ventes d'abonnements 1 An sont des réabonnements, soit 12 points de plus qu'en 2014.

A contrario, les ventes d'abonnements de courte durée (1 Mois, 1 Semaine et 1 Jour) ont diminué de 14%. C'est la première fois que l'on note une diminution des ventes d'abonnements 1 Jour. Lancé en juillet 2013, le Forfait 8 Heures a connu une baisse d'intérêt par rapport à 2014, avec seulement 322 abonnements vendus (-26%).

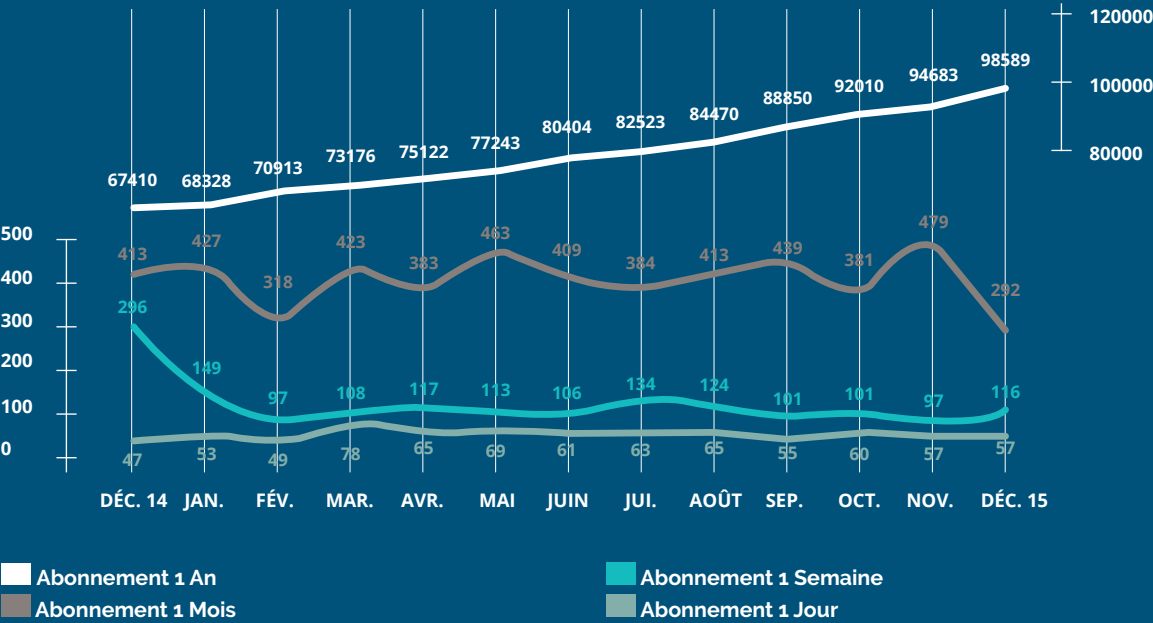
Nombre d'abonnements vendus entre 2012 et 2015 et progression en %

Types d'abonnements	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
1 An	18 795	40 974	68 582	99 941	+46%
1 Mois	4 891	6 447	5 883	4 811	-18%
1 Semaine	8 850	9 629	8 440	6 041	-28%
1 Jour	17 323	18 020	24 504	22 687	-7%
8 Heures	0	271	433	322	-26%

ENTRE 2014 ET 2015 LES VENTES D'ABONNEMENT ONT PROGRESSÉ DE 26%



ABONNEMENTS AUTOLIB' ACTIFS EN 2015



En moyenne, sur une journée d'octobre 2015, on pouvait compter 60 abonnements 1 Jour, 101 abonnements 1 Semaine, 381 abonnements 1 Mois et 92 010 abonnements 1 An actifs.

En décembre 2015, les abonnés 1 An représentaient près de 99,5% de l'ensemble des abonnés actifs et ont réalisé 96,7% des locations.

Nombre de locations moyen d'un abonné par période*

Types d'abonnements	2014	2015
1 An	5,7 par mois	5,1 par mois
1 Mois	10,3 par mois	13,4 par mois
1 Semaine	4,3 par semaine	5,8 par semaine
1 Jour	1,5 par jour	1,4 par jour

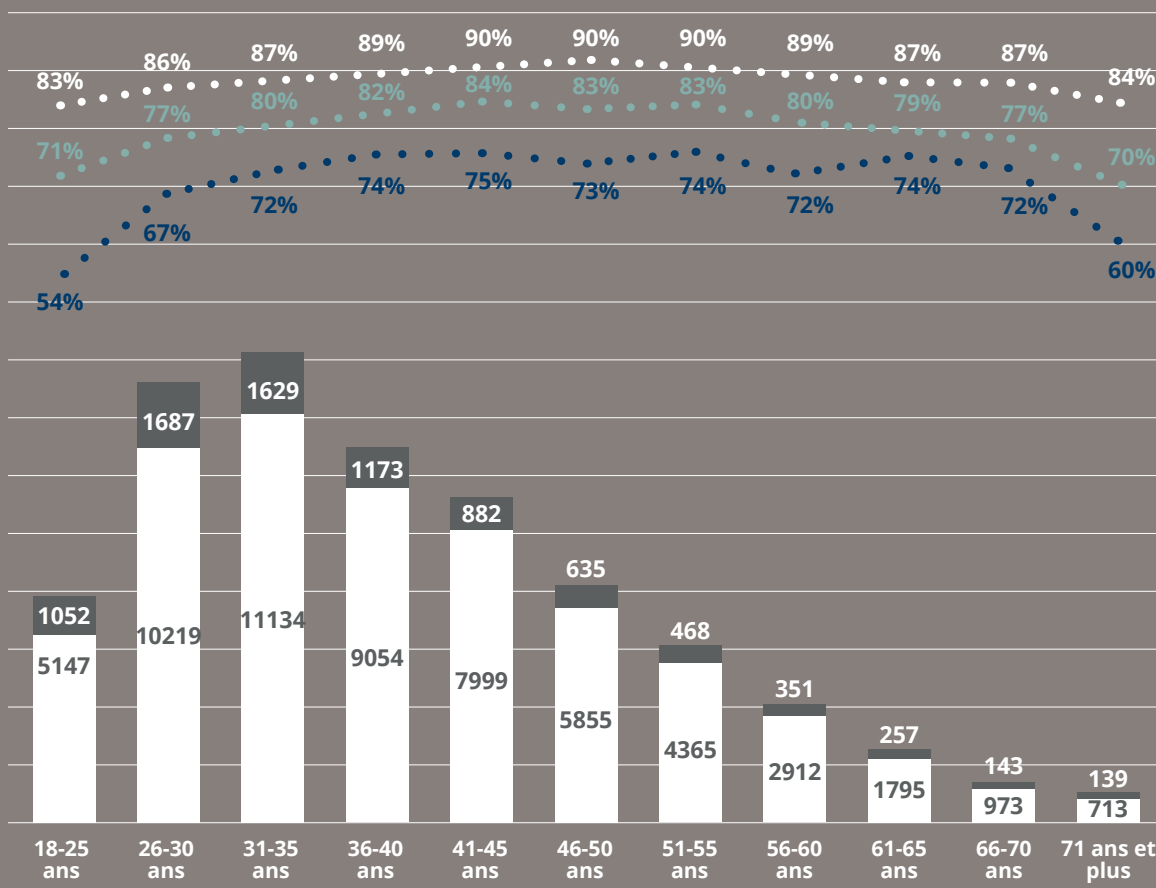
* Locations réalisées en décembre 2015.

96,7% DES LOCATIONS SONT RÉALISÉES PAR DES ABONNÉS 1 AN

Station avec espace d'abonnement modèle standard, place du 11 novembre 1918, Clichy-sous-Bois.

Comment ? Les abonnements

TAUX DE RÉABONNEMENT DES INSCRITS AYANT SOUSCRIT UN ABONNEMENT 1 AN EN 2014



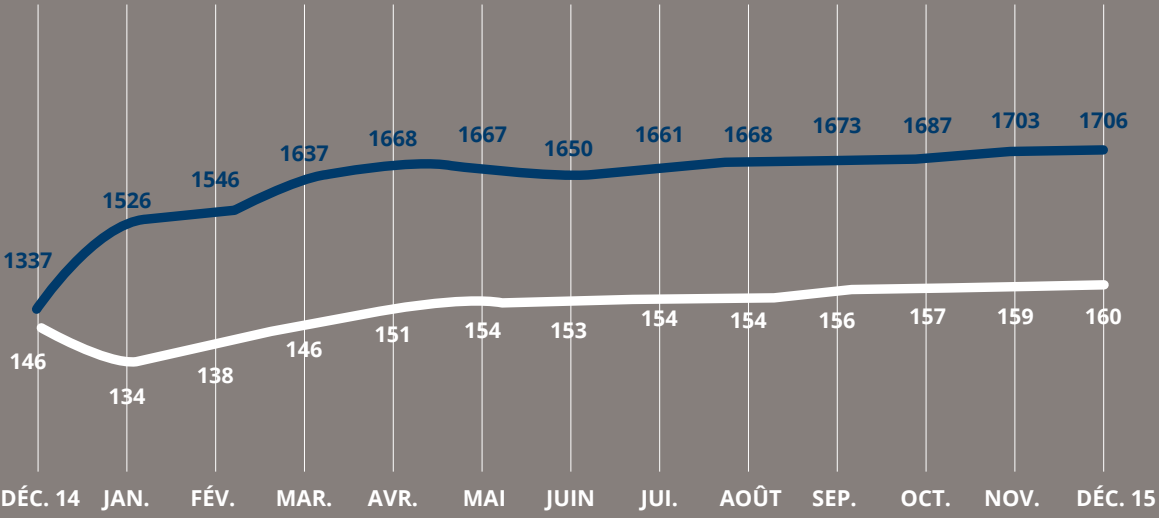
- Nombre de non réabonnés en 2015
- Nombre de réabonnés en 2015
- ● ● Pourcentage de réabonnement 2013
- ● ● Pourcentage de réabonnement 2014
- ● ● Pourcentage de réabonnement 2015

88% des personnes ayant souscrit un abonnement 1 An en 2014 ont fait le choix de renouveler leur abonnement en 2015 (contre 71% en 2013 et 80% en 2014). Notons que le taux de réabonnement est particulièrement élevé (90%) chez les 41-55 ans.

88% DES ABONNÉS ONT RENOUVELÉ LEUR ABONNEMENT EN 2015

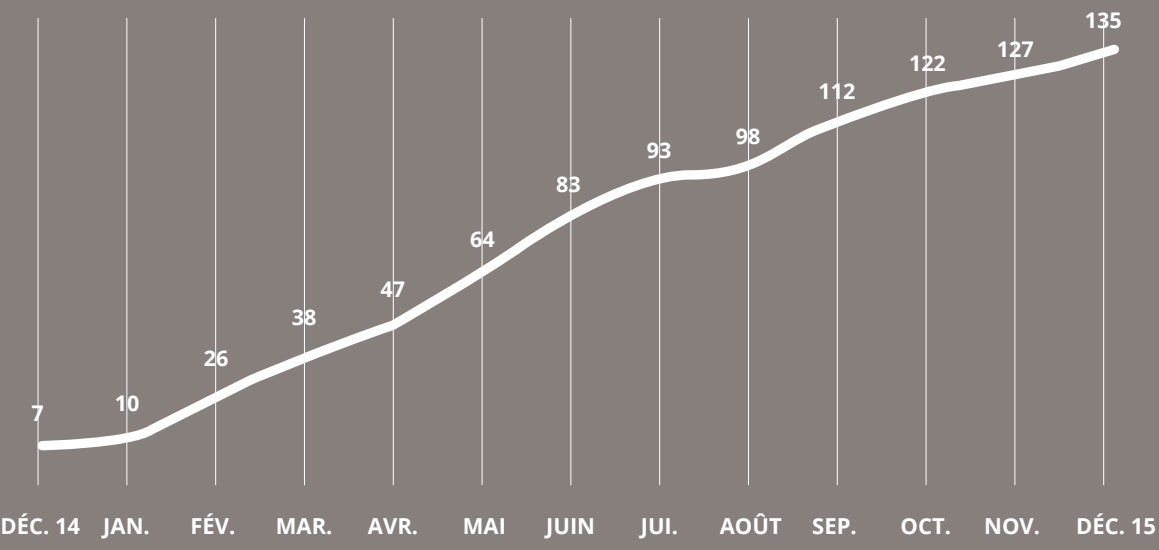


ABONNEMENTS ET ABONNÉS PRO ACTIFS EN 2015



En 2015, 55 abonnements Autolib' Pro ont été souscrits (contre 84 abonnements Pro vendus en 2014). Ces forfaits permettent à 369 nouveaux abonnés de profiter du service. Le taux de renouvellement des abonnements Pro actifs en 2014 s'établit à 73%, soit une diminution de 17 points. Le nombre d'abonnés par abonnements Pro s'accroît pour passer de 7 en 2013 à 9 en 2014 et 10,7 en 2015.

ABONNEMENTS UTILIB' ACTIFS EN FIN DE MOIS

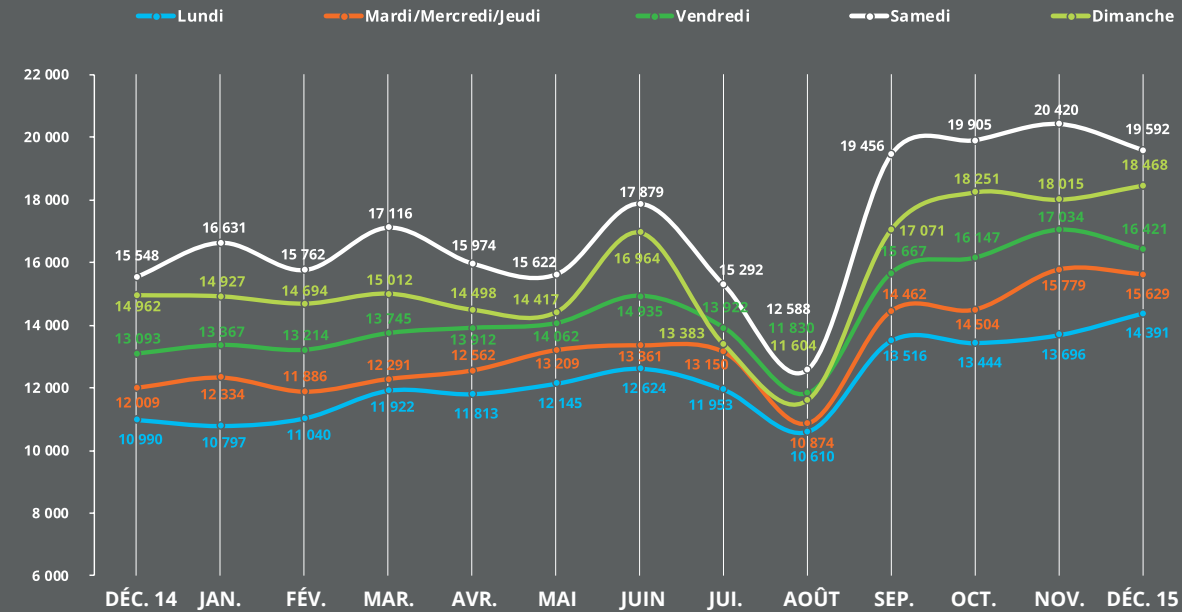


Utilib' est un service d'autopartage réservé aux Artisans. En 2015, le nombre d'abonnements Utilib' est en croissance régulière, 125 abonnements et 5 réabonnements ayant été souscrits.

Exemple d'insertion urbaine, pont Hoche, Nanterre.

Quand ? les usages

NOMBRE MOYEN DE LOCATIONS PAR JOUR EN 2015



Sur l'ensemble de l'année 2015, 5,2 millions de locations ont été effectuées. Parmi elles, 3,5 millions ont eu lieu en semaine et 1,7 millions le week-end, ce qui représente en moyenne 13 400 locations par jour en semaine et 16 300 par jour le week-end.

Entre 2014 et 2015, on observe une augmentation du nombre de locations de 30% la semaine et de 27% le week-end.

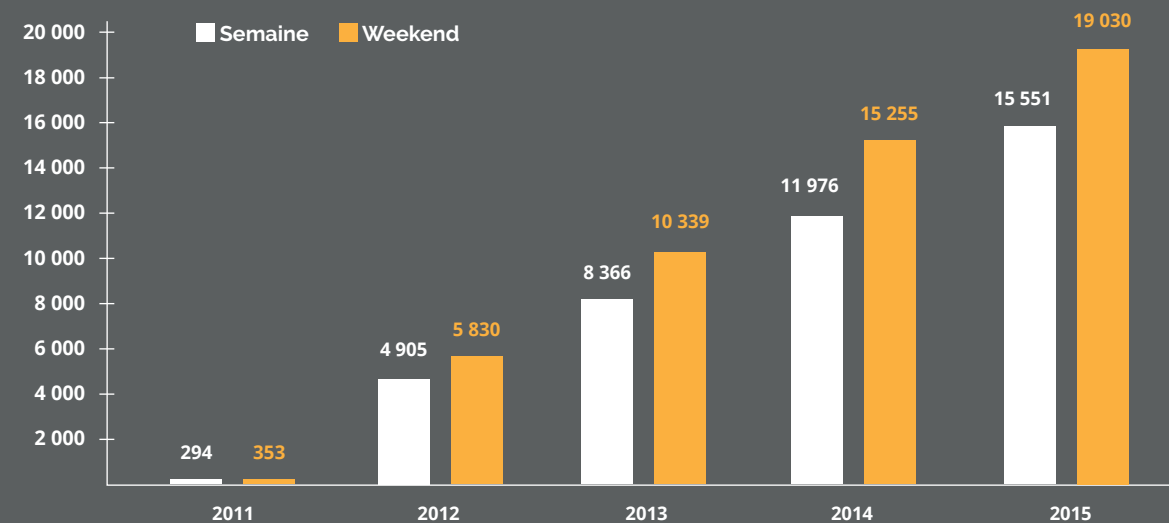
En fin d'année 2015, on compte une location toutes les 5,3 secondes (6,5 secondes à la fin

2014 et 9,7 à la fin 2013). En période de pointe le samedi soir, entre 19h et 21h, on enregistre une prise de véhicule toutes les 2,5 secondes.

Sur les quatre derniers mois de l'année, on observe un nombre moyen de locations par jour supérieur à 20 000 le week-end.

On observe une baisse significative du nombre de locations pendant les périodes de vacances scolaires et particulièrement pendant le mois d'août.

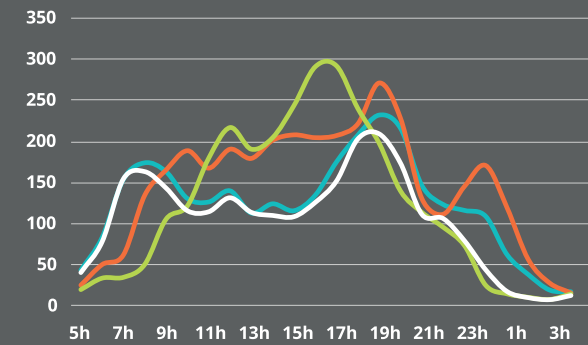
NOMBRE MOYEN DE LOCATIONS PAR JOUR DURANT LE MOIS DE DÉCEMBRE



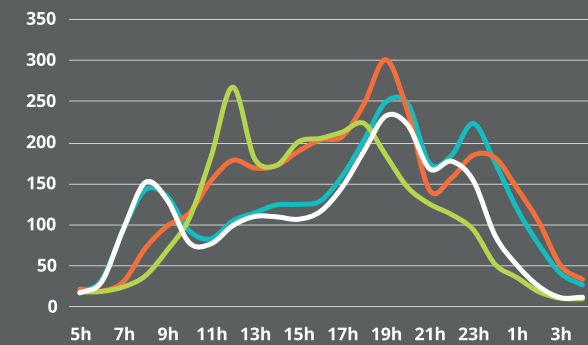
NOMBRE DE LOCATIONS PAR HEURE EN FONCTION DES ORIGINES/DESTINATIONS

■ Semaine ■ Vendredi ■ Samedi ■ Dimanche

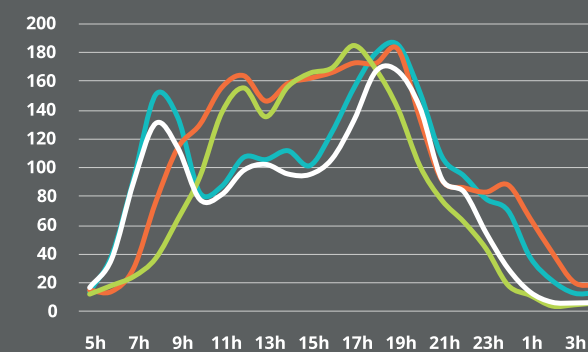
PROCHE COURONNE > PARIS



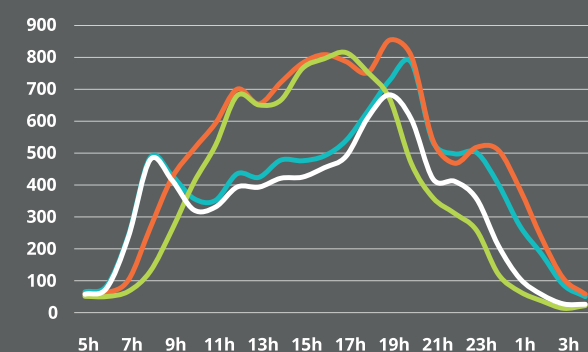
PARIS > PROCHE COURONNE



PROCHE COURONNE > PROCHE COURONNE



PARIS > PARIS



Ces 4 graphiques représentent la répartition moyenne par jour des locations, effectuées en novembre et décembre 2015 hors congés scolaires, en fonction de l'heure de départ et des origines/destinations. De façon générale, on distingue quatre pics d'utilisation :

Le 1^{er} pic d'utilisation s'observe le matin entre 7h et 10h. Ce pic est particulièrement prononcé en semaine pour les trajets ayant pour destination la proche couronne. Il est également présent le samedi pour les trajets de la proche couronne vers Paris.

Le second se situe en début d'après-midi entre midi et 13h. Ce pic est accentué durant le week-end, et tout particulièrement le dimanche.

Le pic le plus important se situe entre 18h et 20h. Il est particulièrement marqué pour l'ensemble des trajets le samedi.

Enfin, on observe un léger pic d'activité autour de minuit. L'amplitude de ce pic est légèrement plus accentuée les vendredi et samedi soirs, en particulier pour les trajets de Paris vers la proche couronne.

EN 2015, LE SERVICE
ENREGISTRE EN
MOYENNE 13 400
LOCATIONS PAR JOUR
EN SEMAINE
ET 16 300 LOCATIONS
PAR JOUR
LE WEEK-END

◀ Exemple d'insertion urbaine, avenue de la République, Gennevilliers.

Où ? Les trajets

Une dimension métropolitaine qui s'accroît d'année en année.

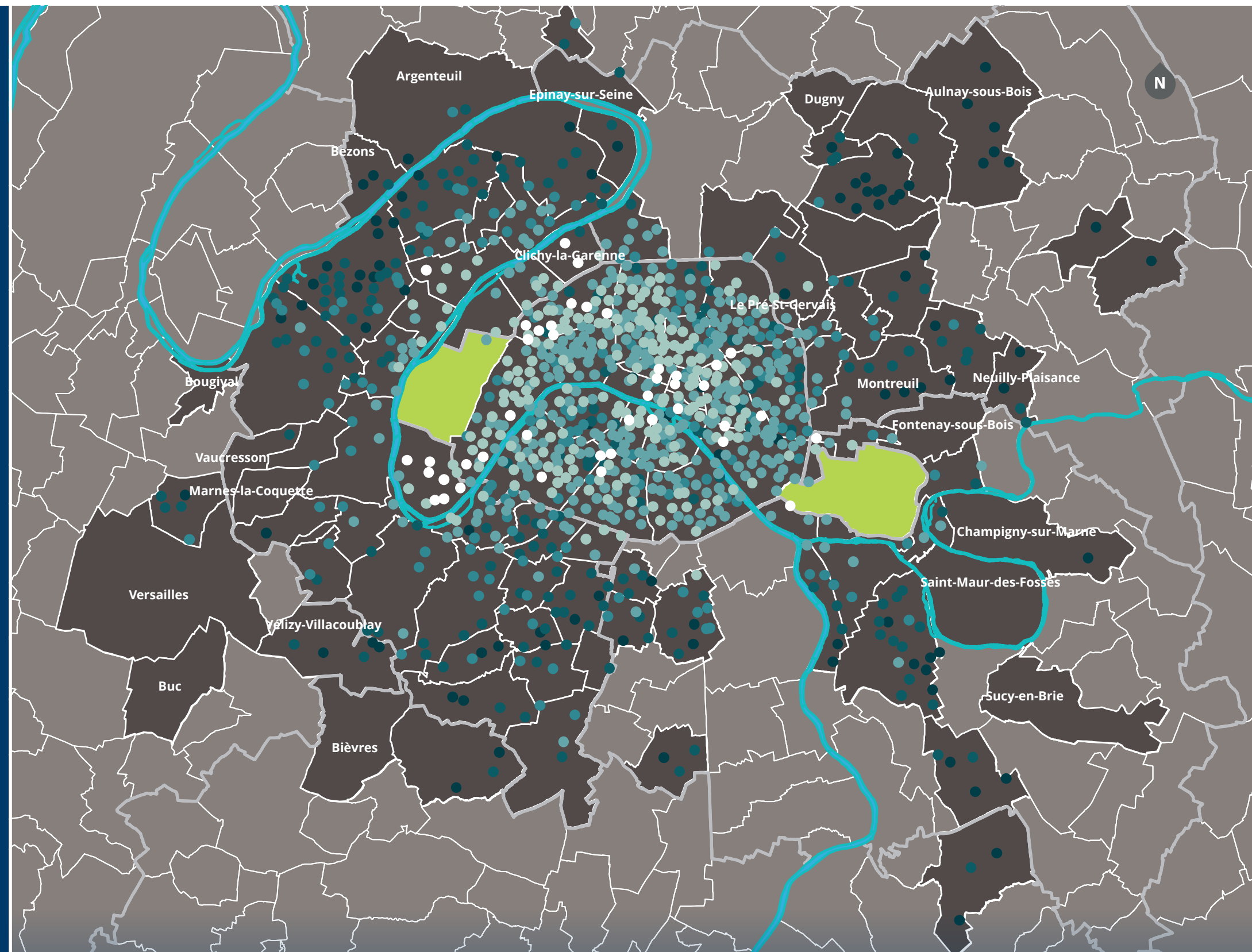
En 2015, 5 193 312 locations ont été réalisées soit 29% de plus qu'en 2014. On compte en moyenne 14,6 départs de locations par jour et par station contre 13 en 2014. La fréquentation des stations diffère selon qu'elles sont situées en voirie (14,9 départs de location par jour en moyenne) ou hors voirie (10 départs par jour en moyenne, 7 départs par jour pour les stations hors voirie situées à Paris).

Sur les 174 nouvelles stations installées en 2015, un quart d'entre elles sont déjà plus utilisées que la moyenne. Dans la continuité de l'an dernier, plus de 96% des stations ont été plus utilisées en 2015 qu'en 2014. Dans le top 10 des stations les plus utilisées, la moitié se situent à Boulogne-Billancourt (dont les 2 premières), les 5 autres étant situées à Paris.

FIN 2015, 46,9 % DES TRAJETS ONT POUR ORIGINE ET/OU DESTINATION LA PROCHE COURONNE

D'année en année, Autolib' accroît sa dimension métropolitaine. La part des trajets ayant pour origine et/ou destination la proche couronne passe de 44,3% à la fin 2014 à 46,9% à la fin 2015. Cela correspond à environ 1 trajet toutes les 16 secondes ayant un lien avec la proche couronne et un trajet toutes les 40 secondes ayant pour

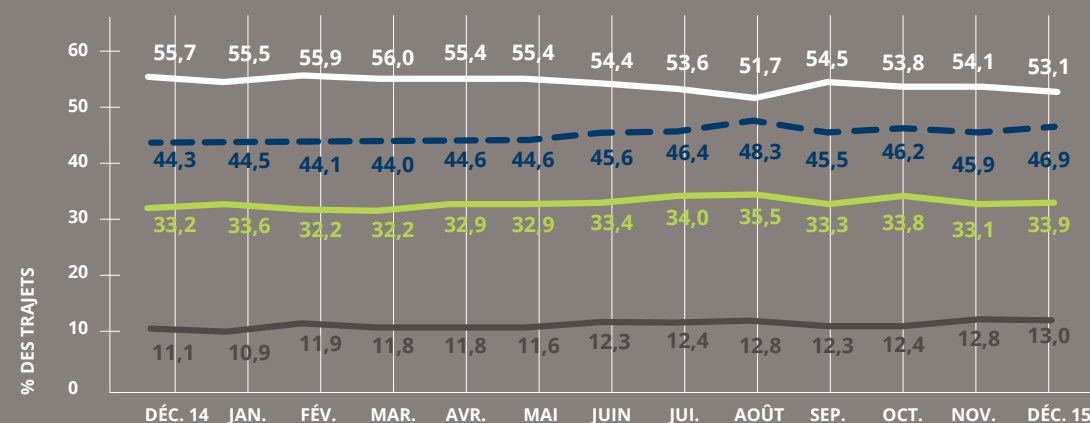
origine et destination la proche couronne. La part des trajets à l'intérieur d'une même commune ou d'un même arrondissement a augmenté pour s'établir à 15,5% des trajets alors qu'elle s'établissait à 12,5% en 2014 et était en diminution constante depuis l'ouverture du service.



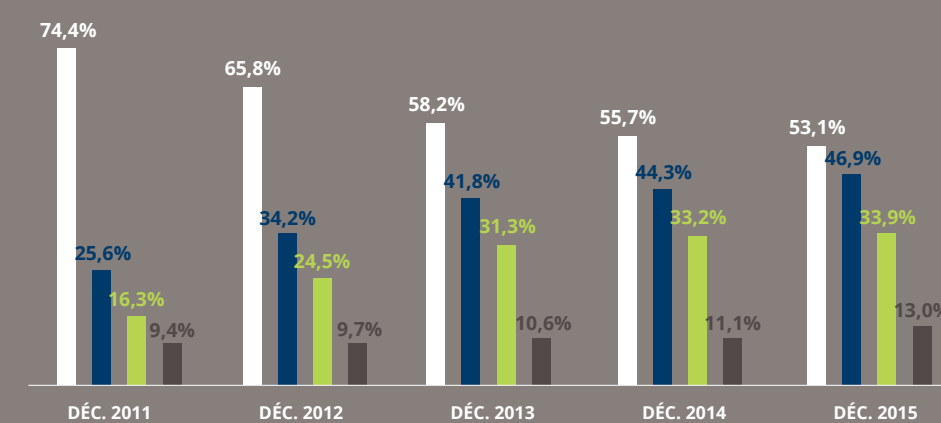
LÉGENDE DES GRAPHIQUES

- Paris-Paris
- Trajets ayant pour origine et/ou destination la banlieue
- Paris-Banlieue et Banlieue-Paris
- Banlieue-Banlieue

ORIGINES ET DESTINATIONS DES TRAJETS (du 1 décembre 2014 au 31 décembre 2015)



ÉVOLUTION DES ORIGINES/DESTINATIONS DE 2011 À 2015



LÉGENDE

NOMBRE MOYEN DE LOCATIONS PAR JOUR par stations en 2015 (ne sont prises en compte que les périodes durant lesquelles les stations ont été ouvertes)

- Entre 30 et 43
- Entre 20 et 30
- Entre 12 et 20
- Entre 8 et 12
- Entre 4 et 8
- Moins de 4

3 km

Le service de recharge

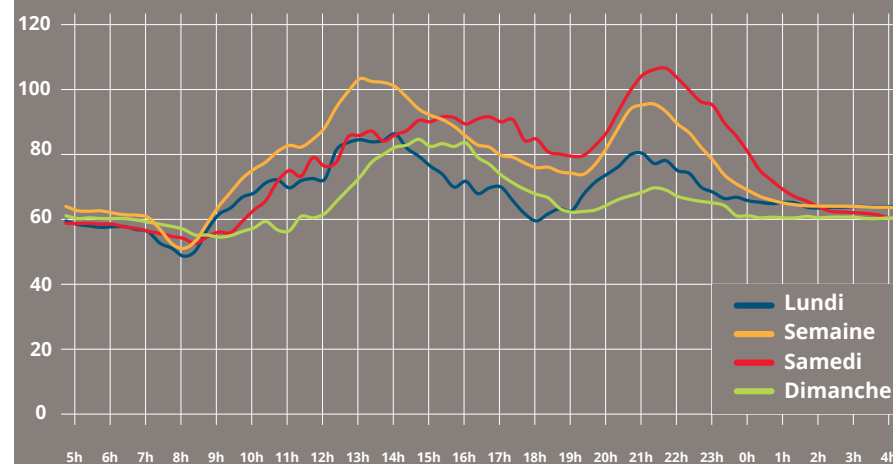
Autolib' offre aux propriétaires de véhicules électriques la possibilité de les recharger en souscrivant à l'un des deux forfaits recharge disponibles : les forfaits « recharge AUTO » et « recharge 2 ROUES ».

En 2015, 80 169 recharges de véhicules privés ont ainsi été effectuées. C'est trois fois plus qu'en 2014 où 26 548 recharges avaient été réalisées.

80% des recharges sont effectuées à Paris intramuros et 20% en proche couronne (contre respectivement 73% et 27% en 2014). 97% des stations Autolib' ont été utilisées au moins une fois pour une recharge en 2015.

97% DES STATIONS AUTOLIB' ONT ÉTÉ UTILISÉES AU MOINS UNE FOIS POUR UNE RECHARGE EN 2015

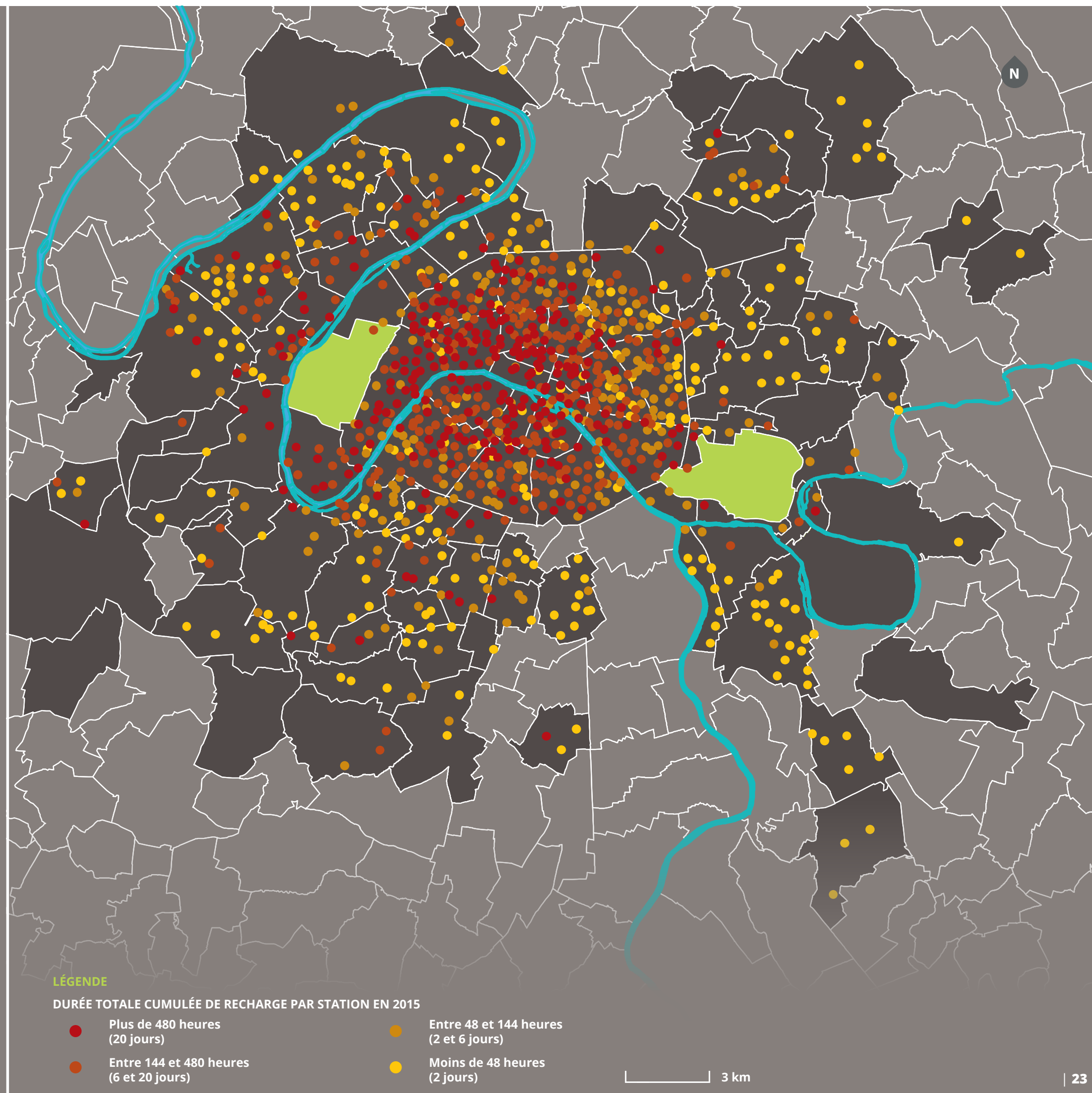
RECHARGES SIMULTANÉES PAR TRANCHE Horaire



Ce graphique représente le nombre de recharges simultanées effectuées sur l'ensemble du réseau de bornes Autolib'. Ces résultats sont les moyennes du nombre de recharges par jour en novembre et décembre 2015 hors vacances scolaires.

Sur ces deux mois, on observe en permanence entre 37 et 121 véhicules tiers simultanément en charge contre 9 à 51 véhicules en charge en 2014.

De manière générale, à 8h du matin, le nombre de véhicules en cours de charge baisse considérablement. Cela correspond à la fois à la bascule du forfait de nuit au tarif de jour et à l'heure à partir de laquelle les usagers utilisent leur véhicules pour se rendre sur leur lieu de travail par exemple. A contrario, à 20h, on observe une hausse du nombre de recharges (début du forfait de nuit).



LÉGENDE

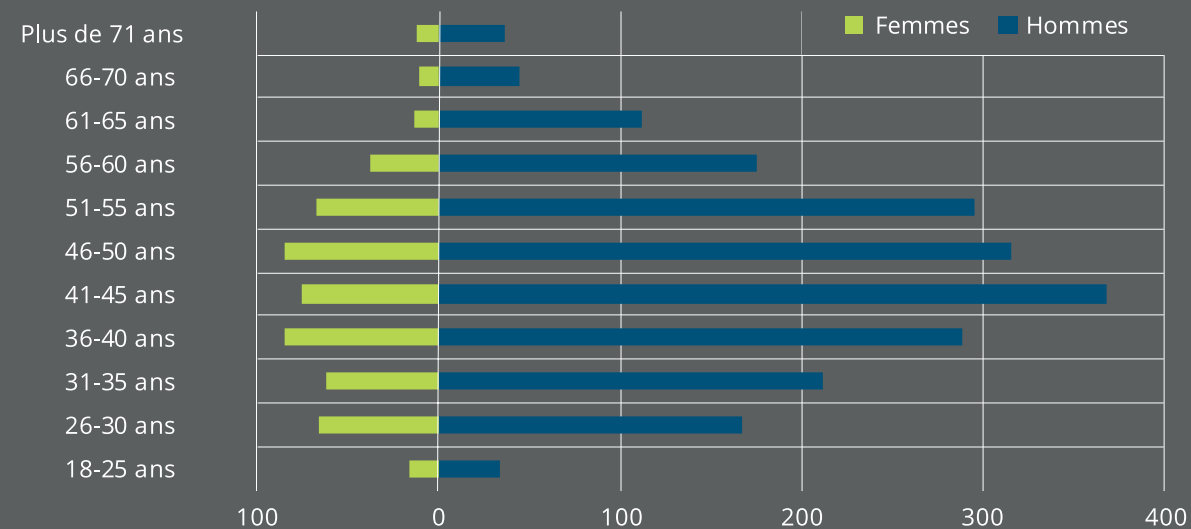
DURÉE TOTALE CUMULÉE DE RECHARGE PAR STATION EN 2015

- Plus de 480 heures (20 jours)
- Entre 144 et 480 heures (6 et 20 jours)
- Entre 48 et 144 heures (2 et 6 jours)
- Moins de 48 heures (2 jours)

3 km

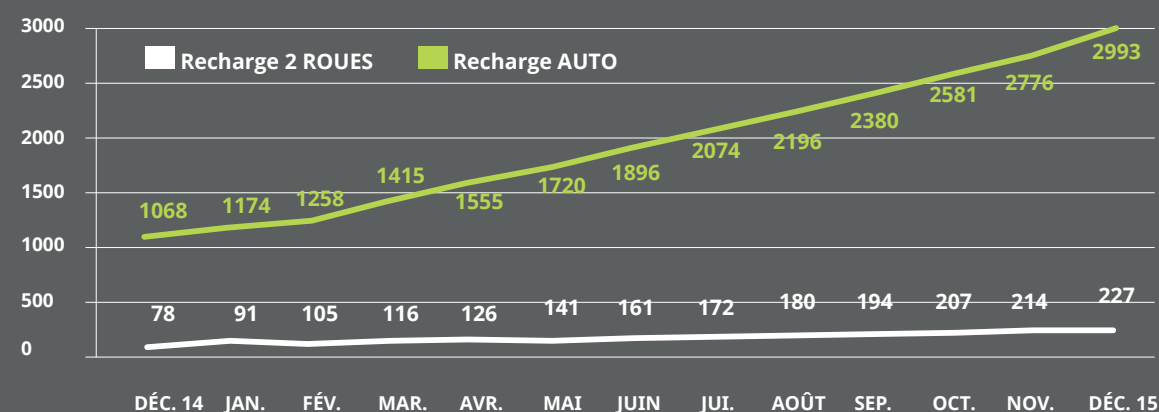
Le service de recharge

PYRAMIDE DES ÂGES DES ABONNÉS AUX ABONNEMENTS RECHARGE EN DÉCEMBRE 2015 (AUTO & 2 ROUES)



Alors que l'âge moyen des abonnés Autolib' est de 38 ans, celui des abonnés recharge est de 44 ans. Il est de 45 ans pour les hommes et un peu moins de 44 ans pour les femmes. Ces dernières représentent 21% de l'ensemble des abonnés au service de recharge.

ABONNÉS RECHARGES ACTIFS EN FIN DE MOIS

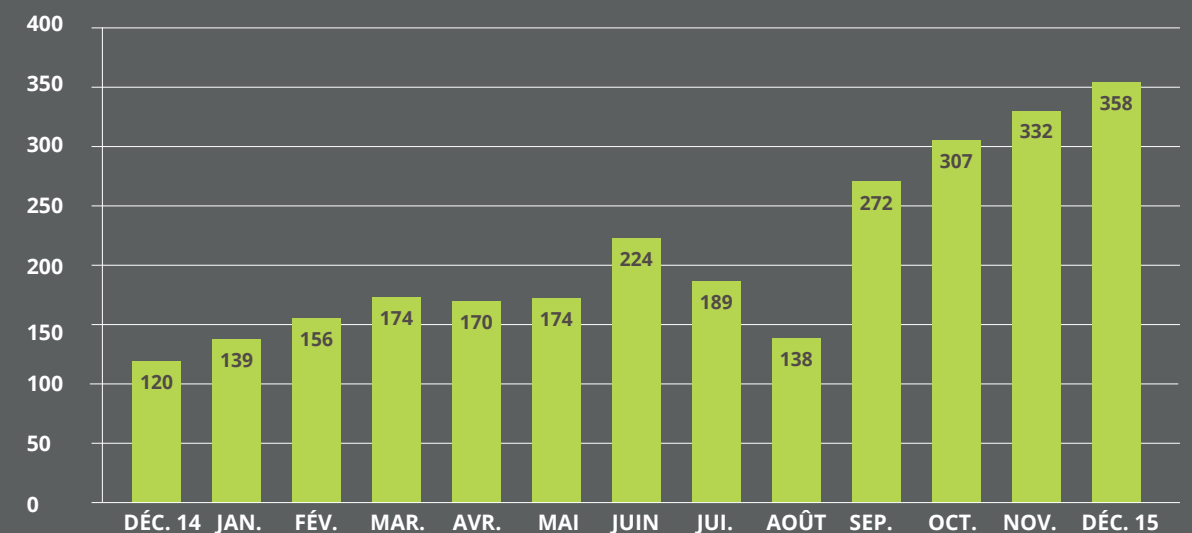


Au 31 décembre 2015, on compte 3 220 abonnements recharge pour particuliers actifs, soit 2,8 fois plus qu'à la fin 2014. La répartition des abonnés par types d'abonnements n'a pas changé (93% d'abonnements recharge Auto et 7% d'abonnements recharge 2 Roues).

LE NOMBRE D'ABONNÉS AU SERVICE DE RECHARGE A PRESQUE TRIPLÉ EN 1 AN



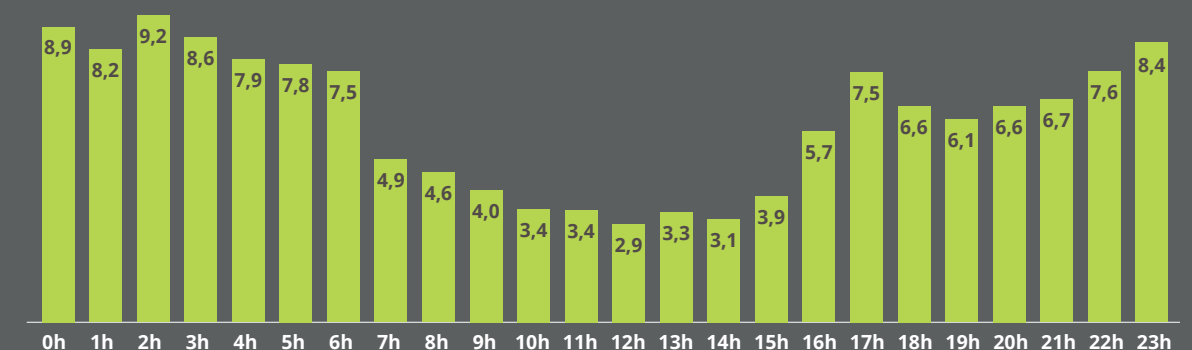
NOMBRE MOYEN DE RECHARGES PAR JOUR



Le nombre moyen de recharges a triplé entre décembre 2014 et décembre 2015. A l'instar du service Autolib', le service de recharge enregistre une diminution de son utilisation durant les congés d'été. En 2015, la durée moyenne d'une recharge était de 5 heures.

Les recharges qui commencent entre 7h et 15h durent en moyenne 3 heures et 45 minutes. Les recharges qui débutent en dehors de ce créneau horaire durent en moyenne 7 heures et 30 minutes.

DURÉE MOYENNE DE LA RECHARGE EN FONCTION DE L'HEURE DU BRANCHEMENT DU VÉHICULE EN 2015 (EN HEURES)



LA DURÉE MOYENNE D'UNE RECHARGE EST DE 5 HEURES

◀ Exemple d'insertion urbaine, avenue Henri Poincaré, Asnières-sur-Seine.

En 2015, Autolib' c'est :

5,19 MILLIONS DE
TRAJETS EFFECTUÉS

1 042
stations

5 700 bornes

UNE AUTOLIB' LOUÉE TOUTES
LES 5,3 SECONDES*

100 % d'énergie verte

99 600 abonnés
1 an actif*

137 500
abonnements
vendus

Un véhicule est utilisé en
moyenne 5,2 fois par jour*

37 % de femmes

UN TOUR DU MONDE (40 000 KM)
TOUTES LES 6H30*

47 % de trajets ont un
lien avec la banlieue

* en décembre 2015



Glossaire

Abonnement : Titre d'adhésion au service Autolib'. En 2015, on compte 5 formules d'abonnement à Autolib' (1 An, 1 Mois, 1 Semaine, 1 Jour, forfait partagé 8 heures), ainsi que 2 forfaits Recharge (Recharge 2 Roues et Recharge Auto). Des abonnements destinés aux professionnels sont également disponibles sous la forme de forfaits Autolib' Pro ajustables, d'abonnement Artisan et de forfaits Recharge Pro.

Autopartage : Mise en commun au profit d'utilisateurs d'une flotte d'automobiles. Chaque abonné peut accéder à un véhicule sans conducteur pour le trajet de son choix et pour une durée limitée.

Commune adhérente, commune membre : Commune ayant adhéré au Syndicat Mixte Autolib' Métropole.

Délégataire : La Société Autolib', filiale du Groupe Bolloré, a remporté le 16 décembre 2010 la délégation de service public concédée par le Syndicat Mixte Autolib' au nom des collectivités adhérentes.

Espace (d'abonnement) : Kiosque en extérieur donnant la possibilité de souscrire à un abonnement.

Forfait : Parmi les abonnements Autolib' existants, certains se déclinent sous forme de forfaits. Ces derniers peuvent être utilisés par un seul utilisateur ou être multi-utilisateurs (forfait partagé 8h destiné aux particuliers et forfaits professionnels).

Inscrit : Personne ayant souscrit au moins un abonnement Autolib' depuis l'ouverture du service.

Open data : Données numériques accessibles à tous via le web.

Rééquilibrage : Le rééquilibrage consiste à modifier volontairement la répartition des véhicules afin d'obtenir une bonne répartition du parc Autolib' et éviter que des stations ne soient vides ou pleines.

Service Autolib' : Service consistant à mettre à disposition des usagers une flotte de véhicules électriques accessibles en libre-service ainsi qu'un service de recharge.

Station : Une station se compose de 4 à 7 emplacements dotés d'une borne de charge chacun pour garer et recharger les véhicules électriques, et d'une borne de location qui permet le retrait en libre-service de ces derniers par les usagers, 24h/24 et 7j/7.

Trace Directe : Possibilité de restitution d'un véhicule dans une station différente de la station où il a été initialement loué.

Trajet en boucle : Trajet dont la station de retour du véhicule est la même que celle de départ.

Trajet intra-communal : Trajet dont l'origine et la destination se situent dans la même commune.

Usager : désigne toute personne abonnée au service public Autolib'.

Utilib' : version utilitaire de l'Autolib'.

Utilisateur : Un utilisateur est une personne ayant été abonnée au moins un jour en 2015.

Véhicule en service : Véhicule ayant été introduit dans la flotte Autolib'.

Véhicule disponible : Véhicule disponible à la location (sur borne verte, réservé ou en location).



Autolib' Métropole
2015
en chiffres
www.autolibmetropole.fr

